

L'ŒIL DE LA POLICE

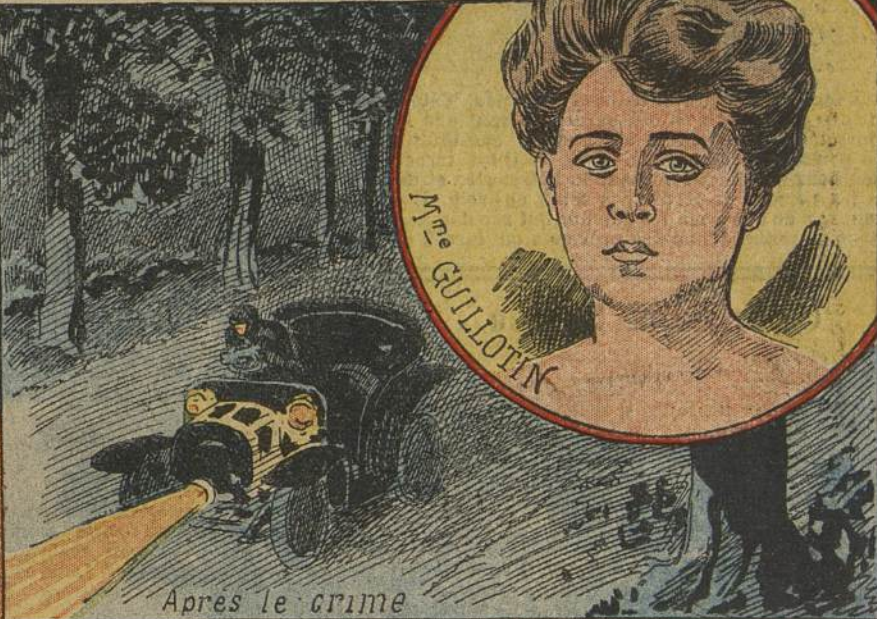
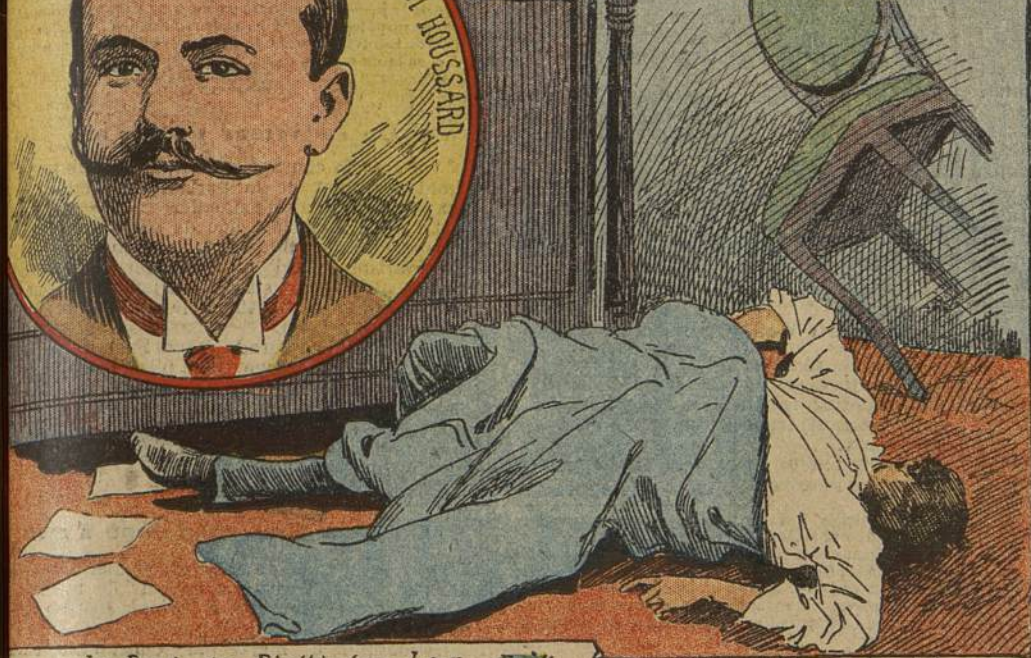
Publication nationale

Un Crime de Passion

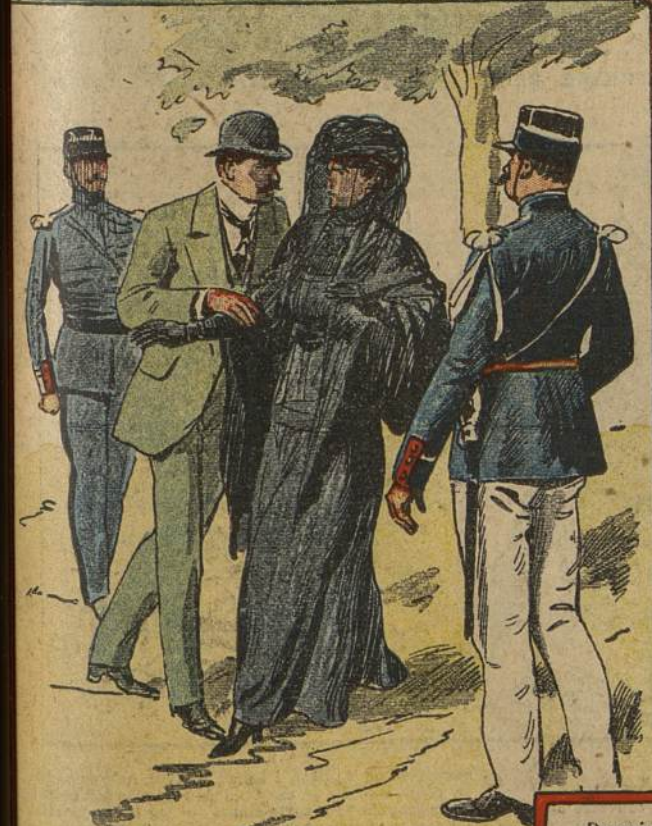
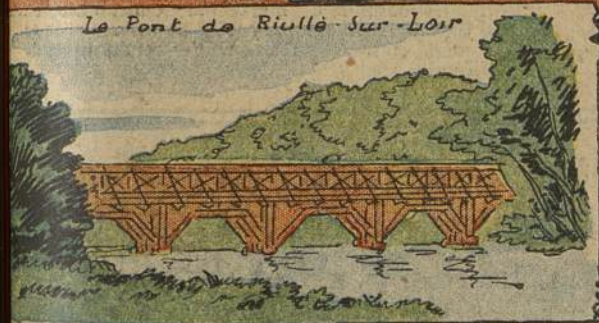
Hebdomadaire



La découverte du cadavre



Après le crime



Depuis l'affaire Steinheil, peu d'affaires criminelles ont soulevé une émotion aussi intense que celle provoquée par le crime de Tours.

(Lire la suite page 2).

L'arrestation de M^{me} GUILLOTIN.

Chez le Juge

Une tentative d'évasion



Deux braconniers et un chef de bande, détenus à la prison de Cambrai, avaient comploté de s'évader. Une nuit, un gardien faisant une ronde, jeta un coup d'œil par le judas dans le dortoir des prisonniers et constata que le lit de l'un d'eux était inoccupé. Intrigué, il ouvrit la porte du dortoir ; mais aussitôt il fut terrassé d'un coup de tête par un autre, tandis que les deux derniers tentaient de l'étrangler et de lui arracher ses clefs.

Le gardien ne put s'en rendre compte. Il parvint à saisir son revolver. Il se releva et menaça de son arme les détenus qui reculèrent. Le gardien-chef accourut et se rendit maître avec son subordonné des prévenus qui furent enfermés en cellule.

Un Crime de Passion

(Suite)

On connaît les faits. Il suffit de les rap-
peler ici brièvement :

Un matin, M^{me} Guillotin, habitant Ruillé-sur-Loir, déclarait que son mari, parti la veille pour Tours où il faisait construire un immeuble, avait disparu.

La justice, informée, opéra une descente dans l'immeuble en construction, quai Paul-Bert. Dans une chambre que le propriétaire avait fait aménager pour l'habiter lors de ses passages dans la ville, on trouva par terre, le corps de M. Guillotin.

Le malheureux avait été tué à coups de revolver ; la poche de son pantalon dans laquelle il mettait habituellement ses clefs avait été coupée ; les clefs avaient disparu.

Tout d'abord, l'enquête s'égara. Mais bientôt, les langues se délièrent.

C'est ainsi que plusieurs personnes racontèrent que M. Houssard, propriétaire d'un château des environs et cousin de M^{me} Guillotin avec laquelle, disait-on, il avait des relations intimes, avait été vu, le soir du crime, rodotant sur le pont de Ruillé-sur-Loir, puis autour de la maison du quai Paul-Bert.

On racontait que, le crime commis, il était reparti dans son auto et s'était lancé vers Ruillé où il avait dû faire savoir à sa cousine que le crime était consommé.

Arrêté, M. Houssard se défendit mollement ; mais il se conpa dans ses explications et fut maintenu en état d'arrestation.

M^{me} Guillotin, d'abord inquiète, fut ensuite laissée en dehors de l'affaire ; mais, sur une déposition des plus graves d'une de ses amies, M^{lle} Laudreau, elle fut arrêtée à Plombières où elle villégiaturait avec son fils âgé de 9 ans, et ramenée à Tours.

Sa première entrevue avec le juge d'instruction fut des plus émouvantes ; M^{me} Guillotin s'évanouit dans les bras de son avocat, M^{re} Bernard.

Aujourd'hui Houssard a fait des aveux. — « J'ai tué, a-t-il dit, parce que j'aimais ma cousine. » Et il s'est efforcé de défendre l'honneur de celle-ci.

Le vol du grand sceau d'Angleterre

Un vol plus hardi encore, peut-être, que celui de la Joconde, puisqu'il fut commis au domicile même du chef de la justice anglaise, fut celui du grand sceau d'Angleterre, qui se produisit en 1784. Des voleurs, qui demeurèrent inconnus, pénétrèrent chez le lord-chancelier et dérobèrent le grand sceau dont il avait la garde. Sans doute, ils le fondirent, car on n'en entendit jamais plus parler.

Le grand sceau d'Angleterre était alors en argent. Depuis le règne d'Edouard VII, il attire moins la cupidité des voleurs, car il est en acier. Les voleurs ne sont pas seuls à le regretter, mais aussi le lord-chancelier, car, lorsqu'un nouveau sceau était frappé, l'ancien était alors transformé pour lui en un plat d'argent. Malheureusement, on n'inaugurait guère de nouveau sceau que lorsqu'un monarque

succédait à un autre. Pourtant, sous le long règne de Victoria, trois sceaux successifs furent frappés : un premier, lorsqu'elle monta sur le trône, un second en 1860 et un troisième lorsqu'elle fut proclamée impératrice des Indes.

Le chien du mari

Un cafetier de Clichy-la-Garenne, ayant appris par un ami que sa femme, alors qu'ils habitaient Laval, le trompait avec un agent de police, résolut de se venger. Dans ce but, il prit le train et se rendit à Louverne, d'où il gagna Laval à pied.

Le cafetier, qui ne connaissait pas l'agent, avait emmené son chien avec lui, s'en remettant à la perspicacité de l'animal pour lui faire découvrir son rival. Ce plan réussit, en effet. Alors qu'il déambulait dans la ville, le cafetier vit tout à coup son chien s'élançant joyeusement vers un gardien de la paix auprès de qui il se mit à gambader. Une courte explication eut lieu entre les deux hommes. Le mari outragé sortit un revolver de sa poche. L'agent se réfugia dans un magasin, puis suivi par le mari qui lui tira deux coups de revolver.

Quoique blessé grièvement, l'agent s'échappa à nouveau, toujours poursuivi par celui qui voulait le tuer. Le cafetier, cependant, s'arrêta bientôt pour se constituer prisonnier entre les mains d'un agent de police qu'il rencontra.

La victime de ce drame, qui a un bras cassé et une grave blessure à la tête, a été transportée à l'hôpital.

Le mari a été écroué.

Pudeur allemande !!!

Les magistrats municipaux de Dresde étaient inquiets depuis quelque temps de voir la folle d'élégance qui sévissait sur tous les baigneurs et baigneuses de la ville. C'était à qui parmi ceux qui se rendaient aux bains municipaux montrerait le plus de raffinement dans le choix des tissus employés... et aussi le plus d'indécence.

Scandalisés et surtout craignant le scandale, les édiles saxonns viennent de prendre des mesures — c'est bien le cas de le dire — rigoureuses pour protéger les mœurs nationales. Ayant fait appeler les tailleurs dresdois et leurs confrères marchands de tissus, ils ont délibéré sur le choix de deux costumes de bain-type, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, décrétant la couleur, la forme, les dimensions. La ville est furieuse et l'on parle d'une grève des baigneurs saxonns.

Les collections de M. des Liqueurtes

Tout dernièrement on arrêtait, à Avignon, le chauffeur d'un membre du Parlement, âgé de quarante-quatre ans, demeurant à Paris. Il était inculpé d'avoir volé dans un hôtel des chemises de femme appartenant à des voyageuses de marque.

Le Parquet d'Avignon envoya une commission rogatoire à Paris et M. Bénédzech, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu au domicile de l'accusé pour y perquisitionner. Il y a découvert 153 chemises féminines, presque toutes très luxueuses, brodées, ornées de dentelles de prix et marquées de chiffres différents.

Chaque chemise portait une étiquette sur

A LA RECHERCHE DE DEUX CERCUEILS

Que sont devenus les cercueils du cardinal de Lorraine et du lieutenant Désilles, qui étaient déposés, côte à côte, dans un caveau de la cathédrale, sous la chapelle Saint-Fiacre ? C'est ce que l'on se demande à Nancy.

C'est le 23 août 1752 que le cercueil du cardinal de Lorraine fut extrait de la chapelle Saint-Charles, où il avait été provisoirement déposé. On trouva dans la fosse un cercueil en bois contenant un autre cercueil en plomb avec cette inscription en latin : « C'est Charles, cardinal de Lorraine, du titre de Sainte-Agathe, fils de Charles III, duc de Lorraine, légat du Saint-Siège apostolique, fondateur de l'église primatiale, 1607. J. Thouvenin, chanoine ».

On transporta le cercueil à la cathédrale ; on l'enferma dans une autre bière en plomb que l'on déposa sous la chapelle Saint-Fiacre.

Le 18 octobre 1790 mourait le lieutenant Désilles, blessé lors de l'affaire de Nancy, le 31 août. Le Directoire et la municipalité de Nancy décidèrent que le vaillant officier serait

enterré dans le tombeau du cardinal de Lorraine avec cette épitaphe : « Au citoyen immortel. » Ainsi fut fait.

En 1853, on apposa deux cartouches sculptées avec inscriptions sur marbre noir, à la mémoire du cardinal Charles de Lorraine et de l'héroïque chevalier Désilles.

Depuis, tous les historiens : Lepage Guillaume, Augustin, Pfister, déclaraient que les deux cercueils reposaient là.

Or, des jardiniers de la confrérie, voulant nettoyer, mardi, la chapelle Saint-Fiacre, aperçurent, en déplaçant un confessionnal, les dalles qui ferment l'entrée du caveau de Désilles et du cardinal de Lorraine. On leva les dalles, et on aperçut à deux mètres de profondeur un énorme tas de poussières, de gravats, de pierres et des morceaux de bois pourri.

Un petit ossement humain gisait à l'angle du massif de pierre. On remarquait sur le mur l'empreinte de l'extrémité d'un cercueil. Mais il n'y avait plus aucune trace des cercueils.

Que sont devenus ceux-ci ? Et depuis quand ne sont-ils plus là ? Mystère.

laquelle étaient inscrits une date, celle du vol probablement, et le nom de la propriétaire. On a relevé parmi ces noms ceux de Parisiennes très connues du demi-monde et du grand monde.

L'inculpé, qui est un aniaque, collectionnait les chemises de femme ; quand il ne pouvait pas les voler lui-même, il s'a rangeait pour les faire voler par les femmes de chambre ou les blanchisseuses, car il ne collectionnait que les chemises qui avaient été portées.

L'inculpé était très connu dans un monde spécial sous le surnom de « baron des Liqueurtes ».

Un vœu des jurés de la Seine

Avant de se séparer à la fin de leur législature, les jurés de la deuxième session d'août ont, conformément à un usage qui tend à devenir constant, transmis un vœu à M. le garde des sceaux.

Voici la teneur de ce vœu relatif cette fois au port du revolver :

Les soussignés, jurés de la deuxième session d'août 1911 des assises de la Seine,

Considérant que le port du revolver devant une habitude ;

Qu'hommes, femmes, jeunes gens, retiennent cette arme comme l'on porte une bourse, un trousseau de clés, etc. ;

Que la possession coutumière du revolver, facile à dissimuler et à manier, fait perdre le respect de la vie humaine ;

Qu'elle est la cause de nombreux assassinats ;

Qu'il est de l'intérêt supérieur de la société de mettre un terme à cette facilité de se procurer une arme qui fait tant de victimes,

Ont l'honneur de demander à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, de prendre ou de soumettre au Parlement les mesures les plus sévères pour réglementer la vente et le port du revolver et pour interdire la vente des armes sales à la suite de crimes, délits, etc.

Un sauveteur de six ans

Un acte de courage, accompli avec un sang-froid étonnant de la part d'un bambin de six ans, mérite d'être signalé.

Le petit Michelson, âgé de six ans, et une petite fille de cinq ans, jouaient seuls, à La Courvine, près d'un grand réservoir profond de plus d'un mètre, servant de lavoir à la commune, quand la fillette, à la suite d'un faux pas, tomba à l'eau.

Son petit camarade cassa aussitôt une branchée d'arbre, harponna la fillette et, réunissant tous ses efforts, réussit à la ramener sur le bord ; puis la saisissant par les cheveux, il la hissa à terre, la sauvant ainsi d'une mort certaine.

Quelques soins ranimèrent l'enfant qui fut bientôt hors de danger.

Arrestation d'un condamné à mort

On vient d'arrêter au Ferjus, chez sa mère, le nommé Henri Chevalme, tailleur de meubles, qui, le 20 octobre 1906, à Epinal, égorga sa femme avec un couteau de boucher.

Condamné à mort par contumace en juin 1907, Chevalme revint peu après chez sa mère, où il a réussi à se cacher pendant plus de quatre ans.

CONCOURS N° 36 (6 Série)

TITI, LE VOLEUR DE CHIENS

QUATRIÈME SÉRIE (Voir la notice page 11).



LISTE DES PRIX

1^{er} Prix : Une magnifique boîte de couverts comprenant : 12 couverts de table, 12 couteaux de table, 12 couteaux à dessert, 12 cuillers à café, une louche et un service à découper. — 2^e Prix : Un très artistique porte-cigares Louis XVI avec sa boîte d'allumettes dans un écrin. — 3^e et 4^e Prix : Une très belle garniture châteline

composée de 1 glace, 1 boîte à poudre, un carnet, dans un écrin. — Du 5^e au 14^e Prix : Un très joli cadre à photographie pour carte-album. — Du 15^e au 24^e Prix : Un ravissant vide-poche en porcelaine Copenhague. — Du 25^e au 33^e Prix : Un charmant porte-allumettes Suprater. — Du 34^e au 62^e Prix : Une élégante étagère à chapeau. — Du 63^e au 66^e Prix : Un porte-cigares en émail. — Du 67^e au 100^e Prix : Une délicieuse broche.

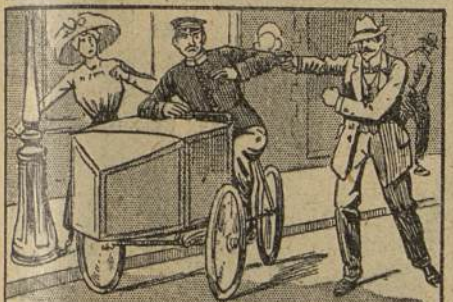


DE LA POLICE DANS PARIS

RISE. — Une discussion éclatait, dans un défilé de vins, entre deux camionneurs.
Vorant que la que elle s'envenimait, le cabaretier jugea prudent d'expulser les trop trépassés consommateurs; mais, à peine arrivés dans la rue, les adversaires en vinrent aux mains. Ils tirèrent leurs revolvers et il y eut un échange de balles, l'un d'eux fut tué.
Attirés par le bruit deux agents accoururent.
Les deux camionneurs se précipitèrent sur les gardiens de la paix, et, de nouveau, firent usage de leurs armes. C'est grâce à un hasard extraordinaire que les représentants de l'autorité ne furent pas atteints.
Malgré le danger, ils tentèrent résolument de saisir les deux camionneurs, qu'ils réussirent à appréhender. (XVIII^e Arr.)



POUR DÉFENDRE SA FILLE. — Eprit d'une jeune fille de 14 ans, un jeune apache s'entendit avec plusieurs de ses amis. Tous se réunirent devant la maison habitée par la jeune fille et une de leurs amies la fit de mander. Les apaches voulurent alors enlever la fillette, mais le père se mit à la poursuite des bandits en tirant sur eux des coups de revolver. Les apaches ne purent être rejoints. (XII^e Arr.)



UN HOMME VIOLENT. — Passage de l'Élysée-des-Beaux-Arts, un garçon livreur qui passait, monté sur un triporteur, bouscula légèrement un passant. Ce dernier, furieux, injuria le garçon et tira sur lui un coup de revolver qui le blessa au bras. (XVIII^e Arr.)



UNE BAGARRE. — En état d'ivresse, un maçon menait grand tapage place Voltaire. Des agents ayant voulu le faire taire, il ivrognait les insulta. Arrêté aussitôt, il appela à son aide plusieurs individus qui fondèrent sur les agents. Ceux-ci mirent revolver au poing et, aidés de plusieurs de leurs camarades, arrêtèrent deux de leurs agresseurs. (XII^e Arr.)

RIVALITÉ SANGLANTE

Grand roman d'Amour inédit
Par Daniel BOVIGNY

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE IX

ON AMI (Suite.)

« Affolé, je ne pus résister au désir de lui avouer mon crime. Pauvre insensé ! Ah ! pour quoi n'ai-je pu deviner la douleur immense que j'allais lui causer !... Quand elle eut entendu ma confession, je la vis chanceler et cachant sa figure dans ses mains, elle tomba, à demi étendue, sur un divan. Elle pleura, elle sanglota un grand moment, en balbutiant des mots de « malédiction », « déshonneur », « famille maudite »... tandis que moi je me tenais debout près d'elle, incapable de proférer une parole de consolation, tant la honte avait paralysé mon cerveau. »

« Tout à coup je la vis se redresser et fixer sur moi ses grands yeux noirs. Ah ! je vois encore, son visage pâli et contracté par la colère se rapprocher du mien, et je crois entendre tinter à mes oreilles ces paroles implacables qu'elle me lança d'un trait : »

« Mon frère !... toi !... que je vénais à l'égal d'un saint, toi ! que je croyais être l'essence même de la pureté et de la bonté, toi ! Lucien ! tu viens de déshonorer Dieu et ta famille ! Parjure ! renégat ! Voilà désormais les mots qui te conviennent... toi, qui étais l'orgueil des Bonneval !... Des fautes comme la tienne ne se pardonnent pas sans expiation !... Je ne veux pas que tu restes plus longtemps dans cette demeure que tu souilles de ta présence ! Va ! tu n'es plus rien pour moi !... Pars !... Dieu le veut ainsi !... Puisses-tu le fléchir par tes prières, si tu es encore capable de prier ! »

« J'écoutai jusqu'au bout, en courbant la tête, la malédiction de ma sœur, et, d'un pas chancelant, du pas d'un homme ivre, je quittai l'hôtel de Bonneval que je n'ai plus revu depuis ce moment. »

« Ah ! mademoiselle ! J'ai cruellement expié mon erreur d'un instant !... Si vous saviez quel a été mon remords !... Mais je ne cesse de vous parler de moi. Excusez-moi ! je vous en prie... »

« Pauvre ami, dit Fernande apitoyée... Je vous plains bien sincèrement !... Je connais la souffrance !... »

« Ne me plaignez pas ! mon enfant, reprit l'aumônier, en se redressant fièrement, car aussi grande qu'ait été ma douleur, j'ai toujours trouvé une grande source de consolation dans le plus grand remède aux plaies morales : la prière. Dieu ne m'a pas abandonné ! Il ne m'a pas enlevé la foi !... Tandis que vous, ma pauvre enfant, qu'allez-vous devenir ?... »

« C'est vrai !... je n'ai plus d'ami. »

« Et moi !... me comptez-vous donc pour rien ? »

« Vous ? »

« Oui, moi ! s'écria le prêtre, la figure empourprée ; je veux vous aider à vous délivrer de ceux qui vous persécutent... »

* Voir l'Œil de la Police n° 113 à 140.

« Comment, vous ! mon père... vous voulez !... »

« Dieu qui m'entend ne me blâmera pas de venir à votre secours, car vous êtes la proie d'horribles créatures, vous êtes une martyre. »

« Je veux connaître l'homme courageux qui a tout sacrifié pour vous. Je n'ai pas à juger sa conduite ; mais Dieu me crie, m'ordonne de me rapprocher de lui pour vous sauver. »

« Rentrions ! monsieur l'abbé, dit Fernande très émue. »

« Je vous demande pardon, mademoiselle, reprit M. de Bonneval en aidant la jeune fille à se lever, je vous ai fatiguée !... Vous paraissiez bouleversée !... »

« Je suis heureuse !... Maintenant accompagnez-moi dans mon appartement, je vous dirai l'adresse de... »

« Eh bien ! mon enfant ! s'écria derrière eux une voix onctueuse qui arrêta net la phrase de Mlle de Kergaroul, il ne faut pas trop vous fatiguer !... N'oubliez pas que c'est votre première sortie !... »

« Aussi, nous rentrions, ma sœur, répondit l'aumônier. »

Et sœur Marie-Angèle, son éternel sourire sur les lèvres, accompagna jusque sur le perron la jeune malade et l'abbé de Bonneval.

CHAPITRE X

LES DEUX PRÊTRES

Le surlendemain, l'aumônier se présentait au n° 5 bis de la rue de la Folie-Méricourt. — M. Robert de Randon est-il là ? s'il vous plaît. »

« Ah ! oui ! le monsieur qui a subitement changé de nom ! Ah ! parlons-en de ces gens-là ! »

Devant cet accueil, le prêtre redressa fièrement la tête et dominant des yeux l'effrontée pipelette :

« J'espère que vous n'avez pas personnellement à vous plaindre d'eux ? dit-il d'un ton sec. »

« Oh ! monsieur l'abbé ne sait pas, probablement, qu'il s'est passé ici des choses extraordinaires depuis un mois environ... »

Et voyant que l'ecclésiastique paraissait disposé à l'écouter, elle continua :

« Ils ont déprécié ma maison par leur existence louche des derniers temps. On commençait à jaser dans le quartier à la vue de tous les policiers qui pénétraient ici journellement. La dame qui habitait au troisième avec le monsieur en question a disparu, un certain soir, en compagnie de deux hommes et n'a plus reparu. C'est de ce moment que date le trouble. S'il n'est pas venu vingt policiers me demander renseignements sur renseignements, il n'en est pas venu un seul. Les passants, avertis, s'arrêtaient devant ma porte. On se montrait ma maison du doigt avec des ricanements significatifs. Puis, un matin, le monsieur du troisième s'éclipsa, à son tour, en me laissant un terme en retard et une vieille servante sur les bras. La pauvre femme a déjà pleuré toutes les larmes de son corps. Elle me fait tellement pitié que je ne peux pas me décider à la renvoyer. Elle s'obstine à »

mière !... Je n'en ai rien bouché du tout, monsieur le juge, à ce vieil abusier !... Lui boucher son luminaire !... Quand même on me... »

« Le JUGE, à la plaignante. — Expliquez-vous plus clairement... Quelle lumière ? »

« Miss GOOLAND. — La lumière de mon fenêtré... »

« JEAN BOURGOGNE. — Fallait donc le dire plus tôt !... La chose est bien simple, monsieur le juge. On avait placé l'enseigne un peu haut, dix centimètres au plus... on ne lui en bouchait pas seulement un coin, de son luminaire. Au lieu de s'expliquer posément, de me faire une réclamation à laquelle je me serais conformé, car je suis généralement poli avec les dames, elle est descendue comme une furie dans la boutique et m'a fait une avanée devant les clients... Elle m'en a dégoisé pendant six bonnes minutes, montre en main. »

« LE JUGE. — Que vous a-t-elle dit ? »

« JEAN BOURGOGNE. — Je ne saurais vous le répéter, monsieur le juge. »

« LE JUGE, à l'Anglaise. — C'était donc bien grossier ? »

« JEAN BOURGOGNE. — Ça devait l'être, car elle n'osait pas le dire en français... C'était dans le patois de son patelin, ou quelque chose d'approchant... »

« Miss GOOLAND. — Je récitais un page du Bible pour faire voir que le méchant il était toujours puni, soit sur la terre, soit dans la ciel... »

« JEAN BOURGOGNE. — Alors, je l'avoue, la »



DE LA POLICE AUTOUR DE PARIS

PANIQUE DANS UN TRAIN. — Le train de voyageurs parti à 7 h. 10 du soir, de Rambouillet pour Paris, roulait entre les gares de Goin et de la Verrière, lorsque le feu se déclara dans un wagon de troisième classe par suite, croit-on, de l'éclairage des sièges.
Le train était bondé de monde. Les voyageurs affolés tirèrent la sonnette d'alarme et sautèrent sur la voie pendant que le train stoppait. Plusieurs furent même éteuement contusionnés.
LA VERRIÈRE.



UN LACHE. — A Nanterre, un enfant de 14 ans se trouvait dans un champ quand un chasseur qui était avec une femme tira un coup de feu qui blessa grièvement l'enfant. Le chasseur s'arrêta alors de sa victime, qu'il voulait rouer de coups pour l'empêcher de crier. Enfin le chasseur et sa femme prirent la fuite, abandonnant le blessé sans secours.
BONNIÈRES.



UNE BAT-ILLE. — Un antijambiste et un de ses amis faisaient un tel tapage dans la rue que des jeunes gens intervinrent. Mais l'ami de l'antijambiste tira son couteau et tira dans le tas. Une milice générale s'envola au cours de laquelle plusieurs des combattants furent blessés.
SAINT-DENIS.



AUDACE CAMBRIOLAGE. — En plein jour, une maraichère était chez elle, quand elle vit arriver sa fille, âgée de 23 ans, en compagnie de trois individus. La bande obligea la pauvre femme à leur prêter à dîner, puis, sous la menace de revolvers, la maraichère dut laisser les malfaiteurs lui enlever ses économies, son cheval et sa voiture.
CHATEAU.

EN SIMPLE POLICE

LA CONDAMNATION DE JEAN BOURGOGNE

M. Jean Bourgogne est un joyeux vivant de trente-cinq ans. De son état, poëlier-fumiste, plus fumiste que poëlier. Il est établi rue des Hauts-Fourneaux-Sainte-Opportune et il est très populaire dans son quartier, surtout chez les mastroquets, car il est toujours prêt à offrir, voire même à accepter, une tournée de n'importe quel sur le zinc. Cet homme, qui ne compte que des amis, a pourtant une ennemie ; c'est miss Gooland, une Anglaise longue, sèche, acariâtre, de cinquante printemps environ, venue à Paris il y a cinq ans pour apprendre les beautés de la langue française. Comme le Popaul de la chanson, miss Gooland demeure à l'entresol, juste au-dessus de la boutique de M. Jean Bourgogne. Du jour de son installation on date son inimitié contre le poëlier-fumiste. Celui-ci, homme trop hospitalier, avait, pendant l'emménagement, offert à l'Anglaise de garder son chat, un angora plus blanc que la blanche hermine et il lui avait généreusement octroyé comme abri un tonneau à moitié plein de mine de plomb. On se figure aisément la »

scène qui se produisit lorsque la maîtresse entra en possession de son chéri.

Plusieurs fois l'intervention du commissaire de police fut nécessaire pour ramener un semblant de paix et de concorde entre le rez-de-chaussée et l'entresol.

« Aujourd'hui, dit l'Anglaise au juge de simple police, le soupe il est pleine ; ma cœur il débordé. Je demande justice contre cette impertinente personnage. »

« JEAN BOURGOGNE. — Vous voyez, monsieur le juge, vous entendez. Cette étrangère n'a pas ouvert la bouche qu'elle m'injurie. »

« Miss GOOLAND. — Je dis la vérité. Vous êtes une impertinente personnage ; vous passez votre plus grosse temps de la journée à me faire des misères, à me gêner, à m'insulter. C'est pour ce insulte épouvantable que je demande justice et réparation. »

« LE JUGE. — Voyons, expliquez-vous avec calme, madame. Vous avez poursuivi M. Jean Bourgogne devant nous pour injures. Veuillez nous dire ce qui s'est passé. »

« Miss GOOLAND. — Cette impertinente personnage il avait placé au-dessus de son boutique une ridicule écriteau... »

« JEAN BOURGOGNE. — Il y a dessus : « Salamaudres neuvés et d'occasion ». Je ne vois pas ce que cela a de ridicule. »

« Miss GOOLAND. — Oui, je dis ridicule parce que cela me bouchait mon luminaire... »

« JEAN BOURGOGNE. — Ça lui bouchait son luminaire !... Ah !... Ça lui bouchait son lui »



DE LA POLICE DANS L'EST

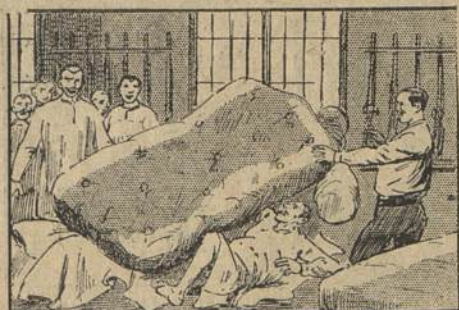
MÉNAGÈRE IRRASCIBLE. — Une femme habitant Mézières n'est pas tendre pour sa future belle-fille. Elle ne l'est guère davantage avec son mari; celui-ci était couché l'autre matin, il monologuait sur le côté gauche en regardant le mur comme quelqu'un qui n'est pas satisfait. Sa femme vaguait dans la maison à des occupations quelconques. Entendit-elle un mot un peu vif? C'est possible! Son regard s'arrêta sur un morceau de bois en forme de casse-tête, sa main s'en empara; le geste suivit déci et prompt. Le projectile lancé d'une main sûre s'abatut sur la tête de l'homme qui faillit en être aveuglé. **MEZIÈRES.**



RIXE SANGLANTE. — Dans un cabaret, plusieurs jeunes gens avaient une discussion avec la famille du cabaretier et rois de ses pensionnaires. Un des jeunes gens ayant été giflé par une femme riposta de la même façon. Ce geste lui valut deux coups de couteau d'un mineur qui prit aussitôt la fuite. **BRIEY.**



BLESSÉ PAR UN CHASSEUR. — Un bûcheron travaillant dans la forêt lorsqu'il recut d'un chasseur maladroit un coup de fusil. Le malheureux tomba sans connaissance; il reprit ses sens un moment après, et voulut regagner sa demeure. Mais il retomba sur la route où on le découvrit. **LAVAN.**



TRAGIQUE PLAISANTERIE. — Dans une chambre où s'ébattaient à cheval, un soldat, pour faire à un de ses camarades une plaisanterie bien courante, retourna le lit dans lequel celui-ci était couché. Mais le soldat ainsi renversé, poussa des cris terribles. Il avait la colonne vertébrale brisée; il est mort dans d'atroces souffrances. **SAMPIGNY.**

JEAN BOURGOGNE. — Je m'en souviendrai... Mais, monsieur le juge, une simple question, si vous le voulez bien, avant de me retirer. Si, je dis: « Madame » à un vieux chameau, est-ce que je puis être condamné?

LE JUGE, amusé. — C'est votre droit. Je n'y vois pas, quant à moi, le moindre inconvénient.

JEAN BOURGOGNE. — C'est bien vu, bien entendu? J'ai le droit de dire: « Madame » à un chameau?

LE JUGE. — Oui, encore une fois. Retirez-vous.

Jean Bourgogne salue respectueusement le juge; puis il s'incline cérémonieusement devant l'Anglais.

— Madame, dit-il, au plaisir de vous revoir! **LE GREFFIER.**

LES TRIBUNAUX COMIQUES

Un bain qui en exige un autre

Il est certain qu'on ne peut pas tout prévoir; mais il ne faudrait cependant pas abuser de ce raisonnement pour échapper à des responsabilités qu'on a encourues. Tout arrive; Talleyrand l'a dit; donc il doit arriver nombre de choses imprévues.

répéter que ses maîtres reviendront, qu'ils ont été victimes d'un guet-apens, que sais-je, moi... En attendant mon loyer n'est pas payé. J'en ai assez. Dès aujourd'hui je vais aller consulter...

— Inutile! interrompit l'abbé. Quelle somme vous doivent vos locataires?

Et il fit le geste de fouiller sa poche.

— Mais... fit la concierge interdite... Excusez-moi... Je ne pensais pas que vous connaissiez... C'est cent dix francs que l'on me doit...

— Les voici!... Je suis chargé de vous les remettre.

Et M. de Bonneval aligna six pièces d'or sur la table de la loge.

— Merci, monsieur le curé!... Pour la mère Gertrude que dois-je faire? demanda la pipelette.

— Qui est cette dame?

— C'est la vieille domestique...

— Faites-la venir ici, je vous prie.

Un instant après, la malheureuse servante arrivait, en esquissant une révérence.

— Je désirais, ma bonne dame, dit aussitôt le prêtre, parler à votre maître.

— Il n'est pas ici en ce moment! dit Gertrude en rougissant, ses yeux étonnés allant de l'aumônier à la concierge. Mais si monsieur l'abbé veut bien me suivre, il pourra peut-être me communiquer le but de sa visite dont je ferai part à mon maître, dès sa rentrée.

— Volontiers, dit M. de Bonneval.

Plantant là la portière déçue, ils gravirent ensemble les trois étages.

Arrivés dans le coquet appartement, Gertrude pria l'abbé de s'asseoir dans le grand fauteuil. Elle prit pour elle une chaise et commença par demander:

— Vous connaissez sans doute M. Robert?

— Justement, j'aurais voulu faire sa connaissance, car je suis un ami de Mlle Fernande, et...

— Ah! monsieur l'abbé, est-ce possible?... Mais vous ne savez peut-être pas le martyre qu'a enduré et qu'endure encore ma chère maîtresse, depuis un bon mois?

— Je connais toute cette pénible histoire, ma bonne dame; les détails m'en ont été contés, il n'y a pas bien longtemps... Pourriez-vous me dire à quel moment je pourrai rencontrer ici M. de Randon? C'est un brave garçon, paraît-il.

— Oh! monsieur le curé, vous pouvez le dire. Quand je pense que cette vipère de concierge a osé dire, un jour, qu'il était tout simplement l'amant de Mme Fernande (excusez-moi! monsieur l'abbé)... Je puis vous affirmer le contraire moi qui ai vécu avec eux...

— Hum!... oui!... oui!... fit le prêtre un peu gêné. Il paraît qu'il était connu sous le nom de Louis Moreau, ici comme partout.

— Ah! vous savez!... Eh bien! c'était pour éviter de tomber dans les griffes de ces monstres qui l'ont tout de même découvert. Moi-même, jusqu'au dernier moment, je ne le connaissais que sous le nom de Moreau.

— Je reviens à ma première question, à laquelle vous avez pas répondu. Vous pouvez me parler sans réticence; car je suis ici pour tâcher de délivrer vos maîtres de leurs oppresseurs.

— Oh! je le vois bien... allez!

— Voyons, madame Gertrude! Quel jour M. Robert se trouvera-t-il chez lui?

— Monsieur l'abbé, murmura la bonne vieille en baissant la tête... je regrette que vous ne connaissiez pas mieux mon maître... Vous allez peut-être le mépriser, quand vous saurez...

— Je comprends!... Il est parti... en vous laissant comme otage à son propriétaire...

— Oh! Monsieur! pouvez-vous dire!... Eh bien! oui, il est parti... mais... contre son gré... Et s'il ne revient pas... c'est qu'il ne peut pas...

— Mais où est-il donc?

— Il est pourtant bien innocent, je vous l'assure... Il ne méritait pas ce déshonneur. Je l'ai su par un policier complaisant... Il est...

Se rapprochant alors du visiteur, Gertrude lui glissa tout bas à l'oreille:

— En prison!...

— En prison? fit l'abbé indigné... Vous avez bien dit: en prison?...

— Hélas! oui, monsieur... Laissez-moi vous raconter ce qui s'est passé...

— Avant de commencer, sachez que je connais dans ses moindres détails le calvaire de Mlle de Kergaroul, votre maîtresse, l'enlèvement, le refuge dans une mansarde de la rue des Martyrs, la disparition de l'enfant et l'entrée au couvent de Mlle Fernande.

— Comment! vous savez aussi que Madame est dans un cloître?... Est-il loin d'ici?

— Non, ma bonne dame, il est à Paris même, près de la banlieue. C'est moi-même qui en suis l'aumônier.

— Jésus-Marie! s'écria Gertrude en se levant. Quelle joie vous me faites, monsieur l'abbé! Alors, vous pouvez me donner des nouvelles de ma douce maîtresse?... La voyez-vous tous les jours?

— Oui, madame, et c'est d'elle-même que je tiens tous les exploits de son ignoble tuteur... Mais, je vous en prie, voudriez-vous me faire savoir comment M. de Randon a bien pu être en carcére?

— Vous n'ignorez pas que mon maître, dès qu'il sut où les ravisseurs de Mlle Fernande l'avaient caché, se fit rapidement transporter dans le repaire de la rue des Martyrs. Là, il ne trouva que le maître du logis, un bien piètre personnage, paraît-il, à la solde des fameux Cantal. De Mlle Fernande, pas de traces.

— Aveuglé par la colère, il se précipita chez le notaire (car il paraît que ce Cantal est un notaire!) qui habite avec sa sœur un magnifique hôtel, avenue de la Grande-Armée. J'ai su par un agent de la sûreté (Dieu sait s'il en est venu ici!) que M. Robert, malgré l'opposition des valets, était entré de force dans le cabinet de l'odieux personnage. Là, il se rua sur le misérable et de ses mains vigoureuses le serra à la gorge avec tant de force que le notaire, livide, s'affaissa en poussant des cris rauques, et si les valets n'avaient pas réussi à s'emparer de mon pauvre maître, c'en était fait du tuteur de Mlle Fernande.

— Pauvre M. Robert! quelle folie! dit l'abbé en hochant la tête.

— La police, aussitôt prévenue, accourut. Sa fureur passée, M. de Randon comprit dans quel cas il venait de se mettre. Spontanément il alla au-devant des agents en s'écriant:

— C'est moi, le coupable! Arrêtez-moi! J'ai voulu étrangler cet homme, ce criminel, dont la place n'est pas ici, mais au bagne.

— Immédiatement mon pauvre maître est conduit au poste, et de là en prison, en attendant son jugement, comme le dernier des malfaiteurs.

Tandis que le prêtre, déconcerté, hochait tristement la tête, la vieille bonne essayait ses yeux rougis à force d'avoir pleuré, et, par instant, cachait sa tête dans son grand mouchoir à carreaux rouges, en poussant des gémissements.

Au bout d'un long moment, M. de Bonneval reprit:

— Gardez-vous bien, madame, au nom du ciel, d'informer jamais Mlle Fernande de cette effroyable équipée. Elle en mourrait!

— Je vous le jure, monsieur l'abbé. Mais que va-t-on faire maintenant? On ne pourra donc jamais persuader la justice que ce maudit Cantal est un bandit? Dans cette affaire, c'est lui le coupable, et c'est un innocent qu'on arrête. Est-ce de la vraie justice, cela? Le bon Dieu ne devrait pas permettre ces horribles choses!

— Dieu fait bien ce qu'il fait! ma bonne dame, riposta vivement l'aumônier. Le châtiment viendra à son heure, croyez-le. Pour le moment, il faut se résigner et avoir confiance dans le Tout-Puissant.

(Lire la suite au prochain numéro.)

celui, par exemple, qui aurait prévu l'endroit dans lequel est tombée Mme Pommeau aurait eu du... mettons du flair; ça sera plus délicat comme forme et la pensée n'y perdra rien.

Cette grosse dame, dont il est plus facile d'apprécier à peu près le poids à la simple vue qu'à bras tendu, est plaignante en blessures par imprudence, et partie civile à fin de dommages-intérêts; elle demande 500 francs.

En réalité, elle a eu plus de désagrément que de mal proprement dit (proprement est une façon de parler); les soins qu'on lui a donnés ont exigé plus d'eau que de compresses; ses vêtements n'ont pas dû en revenir. Quant à elle, il n'y paraît plus, heureusement pour la majesté de la justice. La brave dame dont nous avons dit l'énormité a une face qui respire la santé et de telles joues qu'on ne lui voit à peu près pas d'yeux, contrairement au bouillon, qui en a d'autant plus qu'il est plus gras.

C'est M. Champioux, propriétaire de l'immeuble où la plaignante occupe un logement, qui est cité comme auteur de l'accident dont elle a été victime.

Laissons d'abord la plaignante raconter cet accident; elle va d'ailleurs tout de suite au fait, et à la question de M. le président: « Dites-nous ce qui vous est arrivé? » elle répond: « Monsieur, j'étais aux lieux; le dessus s'est effondré et j'ai tombé dans la fosse. »

M. LE PRÉSIDENT. — De quel étage?

LA PLAIGNANTE. — Oh! monsieur, d'en bas; je revenais de dehors, j'y étais entrée en pas-

sant. Pensez, je demeure au cinquième; si j'étais tombée du cinquième!...

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez été blessée?

LA PLAIGNANTE. — Du tout, monsieur; la fosse était pleine, heureusement; ça fait que je n'ai pas eu grand mal. Ah! monsieur, c'est un bonheur que la fosse était pleine, sans ça...

(Rires.)

M. LE PRÉSIDENT. — Mais comment vous a-t-on tirée de là dedans?

LA PLAIGNANTE. — Oh! monsieur, ça a demandé deux heures; il a fallu aller chercher des ouvriers; personne ne voulait venir. On me parlait d'en haut; je répondais: « Je crois que je n'ai pas grand mal; je ne sens rien. »

(Rires.)

M. LE PRÉSIDENT. — On n'est venu à votre secours qu'au bout de deux heures?

LA PLAIGNANTE. — Oh! non, monsieur; je n'ai pas attendu plus d'une demi-heure; seulement, ce qui a été long, c'est le sauvetage. On m'a jeté des cordes; mais elles cassaient quand on voulait me monter, parce que je suis très lourde.

M. LE PRÉSIDENT. — Enfin, ça n'a pas eu de suites?

LA PLAIGNANTE. — Ça a eu seulement la suite que je me suis évanouie, pas dans la fosse, heureusement, vu que j'ai de la force de caractère; mais une fois sortie, l'effet s'est produit. J'étais dans un état! Personne n'osait me toucher; comme il faisait chaud à ce moment-là, on m'a mise sous la pompe et on a

pompé, pompé... Ah! a-t-on pompé! ça m'a fait revenir de mon évanouissement... et en ouvrant les yeux, qu'est-ce que je vois? Mon mari. Je veux lui sauter au cou, il ne m'a voulu. (Rire général.)

M. LE PRÉSIDENT, au propriétaire. — Eh bien, monsieur, vous entretenez bien mal votre propriété; vous voyez ce qui est arrivé; cette femme aurait pu se tuer!

LE PROPRIÉTAIRE. — Monsieur, que voulez-vous? Quand on a le poids de madame, il n'y a pas de solidité qui tienne.

M. LE PRÉSIDENT. — L'expert a déclaré que le siège d'aisances était absolument pourri.

LE PROPRIÉTAIRE. — Je l'ignorais; il n'était jamais rien arrivé; personne ne s'était plaint.

Le tribunal condamne cet imprévoyant propriétaire à 16 francs d'amende et 200 francs de dommages-intérêts.

JULES MCINNAUX.



DE LA POLICE dans la Vallée du Rhône

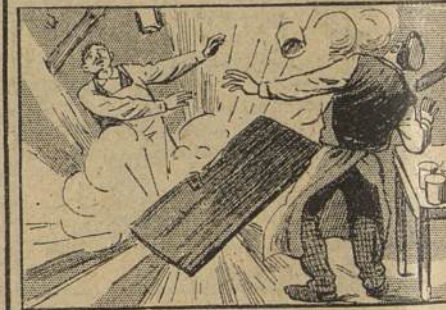
TENTATIVE D'ASSASSINAT. — Un ouvrier de Soanen, était venu à Chalon. N'ayant pas trouvé du travail, il se mettait en route pour se rendre dans le Maconnais, lorsqu'il passa sur la route de Calvarie, il le trouva en présence de trois individus. Sans mot dire, l'un d'eux l'étendit sur le sol d'un violent coup de poing en pleine figure. Revenu à lui, l'ouvrier se traîna contre le mur de l'immeuble et aperçut qu'il avait été frappé d'un coup de couteau au sein gauche. Ce n'est que le matin qu'un restaurateur le trouva étendu sur le sol. **CHALON-SUR-SAÔNE.**



FUSILLÉE PAR SON MARI. — Marié en mars dernier, un cultivateur rendit sa femme si malheureuse qu'elle lui le quitta. Furieux le mari s'embusqua, armé d'un fusil dans une rue voisine du domicile de sa femme. Quand celle-ci sortit pour aller laver du linge, le forcené tira sur elle et la tua net. **TOULON.**



MORTE DANS UNE MALLE. — N'ayant pas aperçu depuis quelques jours une voisine âgée de 74 ans, les locataires d'une maison pénétrèrent dans son logement. Ils trouvèrent la vieille femme morte, couchée dans une malle. On suppose qu'elle s'y est enfermée elle-même et qu'elle a été asphyxiée. **MARSEILLE.**



EXPLOSION. — Dans un atelier de produits chimiques, l'éclair fût et spontané des produits provoqua une terrible explosion. Deux ouvriers occurrés à la mise en boîtes furent envoyés des flammes et si cruellement brûlés que leurs corps ne formaient qu'une plaie. L'usé était décapé. **LYON.**

LA GOUTTE DE SANG

Grand roman dramatique

PAR JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Château du Sommeil

III (Suite.)

— C'est tout ?
— Oh ! non, mon capitaine.
— Quoi encore ?
— Elle embrassait de toutes ses forces les mains de mon capitaine.
— Tu es fou !
— Non, mon capitaine.
— Je te dis que tu es fou !
— Bien, mon capitaine, puisque mon capitaine le veut, je suis fou...
— Tout ce que tu viens de me dire, tu l'as inventé, incorrigible menteur.
— Non, mon capitaine, je n'ai rien inventé.
— Je te répète...
— Bien, mon capitaine, fit Poum en tremblant... j'ai inventé... la demoiselle n'avait pas les mains comme j'ai dit à mon capitaine... et elle ne les embrassait pas... non, mon capitaine, il ne faut pas croire le pauvre Poum... Poum est un menteur, puisque cela fait plaisir à mon capitaine...

— Très bien !... ne tremble pas comme ça... Je te pardonne puisque tu reconnais que tu viens de me mentir... Donne-moi ton bras... je suis encore faible...
— Si mon capitaine veut que je le porte jusqu'à la Chalade ?
— Merci. Dans cinq minutes, il n'y paraîtra plus... Allons !
En chemin, appuyé sur le bras de son assassin, Mirador repassait dans son esprit les paroles, entendues, les émotions surprises... aussi bien chez Giselle que chez Modeste... Il haussa les épaules. Il était mécontent de lui et de tous.

— Mauvaise journée, murmura-t-il... Voilà deux fillettes, toutes deux charmantes, qui feraient certainement le bonheur de deux hommes... Et qui vont-elles se mettre à aimer, toutes les deux ? Justement celui là seul qui ne peut pas les payer de retour... Elles s'amuse à aimer un mort !... Oui, oui, mauvaise, très mauvaise journée pour moi !... A la Chalade, assis sur une pierre devant un hangar, Jarrioles attendait.

Il cria de loin :
— Monsieur Jean ! C'est vous, monsieur Jean ?
Mirador se hâta d'approcher. Il renvoya Poum. Ils restèrent seuls.
— Vous êtes sûr, monsieur Jean, que personne ne nous écoute ? Faites donc le tour du hangar... Inutile ? Comme vous voudrez, puisque vous êtes sûr. Et il n'y a pas, non plus, personne dans la cour ?...

— Un seul ouvrier, Denis Sambut... à plus de cinquante mètres de nous...
— Et l'autre frère ? l'ainé ? Pierre Sambut ? Vous ne le voyez pas ?
— Il doit être à la verrerie... Mais vous avez l'air inquiet, Jarrioles ?
— Il y a trop d'oreilles autour de nous... monsieur Jean... Et voilà Léopold qui tire sur sa corde comme il fait quand il n'a pas l'âme tranquille... Dans la forêt, nous serions mieux... Demain, après ma tournée, je vous attendrai près de la Maison-du-Roi, à sept heures du soir... Je vous ferai une confidence...
— J'y serai, Jarrioles... Vous pouvez compter sur moi... Demain, sept heures.

Mirador rentra chez lui... Léopold tira de plus en plus... L'aveugle le suivait, trébuchant contre des débris de toute sorte qui encombraient le hangar... Un bond violent du chien arracha la corde des mains du vieillard... Le chien gronda, attaqua... et à sa brusque attaque répondait un cri de colère et de douleur... Puis un coup sourd, un hurlement du

chien... le rire cruel d'un homme... et des pas qui s'éloignent...

Léopold est revenu en geignant, entre les jambes de son maître qui murmure, en tendant le cou pour écouter :

— Il y avait quelqu'un là !

IV

Des pas s'éloignaient. L'aveugle allongea le cou plus fort. Les pas se perdirent. Au même instant — chose singulière — deux hommes arrivaient tout près de lui qui, surgissant tout à coup par la route venant de la forêt, semblaient eux-mêmes sortir du hangar... C'était les deux frères Chenavat.

— Bonjour, père Jarrioles !...
— Bonjour, monsieur Renaud... bonjour, monsieur Simon !
Campé au milieu de la cour, le vieux parut très perplexe.

Il marmonnait :

— Impossible que ce soit l'un des deux qui a failli tuer mon chien... Léopold est rancunier... et il montrerait les dents !... Et sa queue me bat les mollets comme lorsqu'il rencontre un ami. Or, les fils Chenavat, c'est des amis... C'en étaient pas eux qui étaient dans le hangar... Alors, qui ? Depuis quelque temps on me piste, on me surveille... moi, un infirme, bon à rien... Hé ! Hé ! mon bonhomme, prends garde, si tu tiens à ta peau !... Et toi aussi, Léopold, veille au grain si tu tiens à ne pas te changer en descente de lit !...

Renaud et Simon venaient trouver Mirador avec l'intention de savoir de lui ce qu'il soupçonnait et s'il les soupçonnait.

Coûte que coûte ils y étaient décidés, car ils se disaient, les malheureux :

— Ce que Jean aura découvert, le juge ne peut manquer de l'avoir découvert de son côté... Par l'un nous jugerons de l'autre.

La gêne de l'officier — à la Viergette — depuis quelque temps, ne leur échappait pas. Elle était si visible ! Jean n'en était pas arrivé à rompre toutes relations, mais il commençait à espacer ses visites et ils devinaient la rupture prochaine.

Mirador était étendu sur un canapé dans le cabinet de Richard, les pieds sur une chaise. Il se sentait mieux et même avait allumé une cigarette.

Et il rêvait...

Il rêvait à ces événements qui se succédaient, étranges, et qu'entretenait autour de la disparition de Richard, un mystère de plus en plus profond, et mêlé à ces événements de très près, autant par l'amitié que par l'intervention même du hasard, il repassait en son esprit tous les menus faits, les plus subtils, de cette affaire et jusqu'aux plus indifférents, en apparence.

Il était si absorbé qu'il n'entendait pas entrer les jeunes gens.

Il leur fallut s'avancer vers lui et le toucher à l'épaule.

Il tourna la tête... Ils eurent, alors, tous les trois, une attitude bizarre... un regard aigu... et firent silence... après quoi, Jean dit simplement :

— Je vous attendais...

— Vous pensiez à nous ?

— Oui... je pense à vous depuis longtemps déjà... Je suis content que vous soyez venus... Je vous voyais bien à la Viergette... mais... la Viergette n'est pas propice aux confidences... tandis qu'ici nous serons mieux pour causer...

— Vous avez donc des confidences à nous faire, mon cher Jean ?
Pas de réponse. Ni un geste, ni un sourire. Seulement, le regard de Mirador était devenu froid, en se fixant tour à tour sur Renaud et sur Simon.

Certes, il ne les accusait pas encore. Mais sa pensée était en plein trouble et de la confusion qui régnait dans son esprit déjà, se détachaient certains points, se précisaient certains détails où il voyait sans cesse apparaître les deux frères,

lorsqu'il songeait à ce crime et qu'il essayait de se faire une conviction.

Et après ce silence, Mirador se décida pourtant à parler :

— Non, je n'ai point de confidences à vous faire... car, ce que je sais — et il appuya sur les mots — vous le savez, sans aucun doute, aussi bien et mieux que moi.

— Mieux ?

— Oui... Donc, pas de confidences... Mais, si vous le voulez bien, nous allons refaire ensemble l'histoire de ces derniers jours, en appuyant sur certaines heures de ces jours qui me paraissent plus particulièrement intéressantes et après l'exposé de tous ces faits, je me permettrai de vous adresser une simple question pour conclure ?

— Soit, mon ami... dit Renaud en souriant... Mais de quoi s'agit-il donc et pourquoi prenez-vous cet air sérieux qui conviendrait beaucoup mieux aux fonctions de M. le juge d'instruction Larmouset ?

L'ainé des Chenavat avait parlé avec une parfaite aisance.

Mirador se sentit soulagé... Un lourd fardeau s'écroulait de son cœur.

Tant mieux ! Oh ! tant mieux si les terribles pensées qui lui étaient venues n'étaient que vaines imaginations !

— C'est de Richard, voulez-vous ? que nous allons causer ?...

— L'Argonne tout entière ne s'occupe que de lui.

— Pour moi, le meurtre est certain... Je suppose que, pour vous non plus, cela ne fait aucun doute ?

— Nous espérons encore que Richard reparaitra...

— Il faudrait alors qu'il eût été séquestré quelque part. Et à l'époque où nous sommes, ces sortes de séquestrations deviennent difficiles... N'y croyez pas... Richard est mort... J'en ai la preuve...

— La preuve ?

— Le geste de Renaud ne fut que celui d'une ardente curiosité.

— Le sang trouvé sur la feuille morte venait de l'artère temporale d'un homme jeune... Ce sang était coagulé autour d'un cheveu blond... d'une nuance de blond assez particulière pour être aisément reconnue, si l'on pouvait faire la comparaison entre ce débris de cheveu et la chevelure de Richard... Cette comparaison, je l'ai faite... Rien de plus simple... A la brosse à cheveux du malheureux garçon, dans la table de son cabinet de toilette, j'ai pris un cheveu... Les deux se ressemblent...

— Cela prouverait la blessure... cela ne prouve pas la mort...

— Ce n'est pas là où nous avons trouvé la gouttelette rouge que Richard a été frappé... Richard y aurait laissé une mare de sang... si le meurtre avait été commis en cet endroit...

— Donc ?

— Donc, le ou les assassins transportaient le corps... une goutte est tombée... le ou les assassins ont trébuché en ce lieu, car le cadavre a dû leur échapper... Ce qui le démontre, c'est le buisson d'épines voisin, où des branchettes ont été brisées comme sous la projection de quelque chose de lourd... Vous vous rappelez que nous en avons fait l'observation ?

— Oui.

— Je vois que, comme la mienne, votre mémoire est fidèle... Cela va nous faciliter beaucoup cette petite histoire rétrospective... Depuis ce jour-là — ou plutôt depuis le lendemain, je n'ai guère passé de matinées sans aller me promener en ce coin de la forêt, où le meurtre paraît s'être accompli... Je savais bien qu'il était trop tard pour découvrir des traces... La rosée et la pluie avaient tout lavé ; mais je comptais quand même sur le hasard pour m'être utile, et le hasard m'a servi une fois... J'ai découvert...

Un mouvement rapide, aussitôt réprimé, trahit l'émotion des deux frères.

Mirador ne les regardait pas. Il ne voyait rien ou faisait semblant de ne rien voir. Il n'avait pas quitté sa position horizontale et suivait les volutes de la fumée de sa cigarette qui s'en allaient tourner contre le plafond.

— J'ai découvert ces débris du chapeau de Richard... Les voici...

Il tira d'un tiroir à portée de sa main des débris de feutre découpés en lamelles, maculés de terre.

— Sur l'un des morceaux on voit, lisible, l'initiale R... Il est donc certain que Richard est mort... Comment ai-je fait cette découverte ? De la façon la plus naturelle du monde... L'honneur en revient à Léopold... qui s'est mis à gratter la mousse, un jour, devant Jarrioles... Jarrioles a ramassé ce que Léopold grattait et me l'a remis sans rien dire à personne... J'y suis pour peu de chose... Le crime, d'autre part, a dû être commis soit à la Maison-du-Roi, soit aux alentours, et la Maison-du-Roi a dû jouer son rôle... Des hommes y sont venus, le soir du meurtre... des hommes se sont approchés de la maison ; un homme y est entré, une femme aussi... oui, il y a une femme mêlée à cette affaire... Le meurtre accompli, on n'a pas voulu laisser le cadavre à l'abandon dans la forêt... Les fours à chaux n'étaient pas loin... La tentation était trop forte... On a dû le jeter dans les fours... Avec l'encombrement de ce fardeau et les précautions prises, on a dû mettre une heure des environs de la Maison-du-Roi jusqu'à la carrière !... Et ceci vous explique les deux hurlements de Léopold et l'affirmation énergique de l'aveugle lorsqu'il prétend que ce n'est pas un crime, mais deux crimes qui ont été commis... Or, les hurlements de Léopold...

Renaud et Simon eurent un rire plein de sarcasme.

— Jean, croyez-vous vraiment à l'infailibilité de ce pape des chiens ?...

Mirador jeta dans un cendrier le bout éteint de sa cigarette, et dit nettement :

— J'y crois... Les hurlements de Léopold ont été entendus — c'est ici Jarrioles qui nous précise le fait — le premier à dix heures du soir, le second à onze heures... D'où je conclus, moi, non point qu'il y eut deux crimes, mais qu'il y eut deux actes principaux dans l'accomplissement : le premier acte fut le meurtre, le second acte fut la chute du cadavre dans le brasier, où il allait se consumer sans laisser de traces...

— Jean, sur l'heure du crime votre conviction est-elle absolue ? Ou du moins — car il n'y a rien d'absolu au monde — votre conviction repose-t-elle sur des données probantes ?... Vous prétendez que Richard a dû être assassiné à dix heures ?...

— Oui, je le crois — et pourtant il y a place ici pour une incision... Vous savez que Richard a quitté la Chalade avant six heures... vous a dit Palmyre... et se dirigeant vers la Maison-du-Roi, vous a dit un des frères Sambut... Qu'a-t-il pu faire, la nuit, en forêt, entre six heures et dix heures ?... Il y avait rendez-vous avec une femme... J'ai vu les pieds de cette femme sur une taupinière, et la trace des doigts gantés sur la poussière d'une tablette, dans la maison forestière... Est-il resté jusqu'à dix heures avec cette femme ?... Est-ce à cause de ce rendez-vous, au sortir de ce rendez-vous qu'il a été tué ?... Il faudrait connaître cette femme... Peut-être nous instruirait-elle ?... Et encore... N'y comptons pas... c'est plus sûr...

Un silence. Mirador s'est assis, a tiré une autre cigarette d'un étui et l'allumée.

Renaud et Simon se regardent. Ils n'osent parler. Mais leurs lèvres — muettes — ont prononcé deux mots, deux mots seulement.

Et chacun des deux a compris ce que l'autre voulait dire :

— Dix heures !...

Ainsi, d'après la conviction de l'officier, le meurtre a été commis vers dix heures !

Leurs yeux effarés se répètent l'éternelle, l'étrange question qu'ils se sont posée tant de fois depuis la nuit terrible :

— Comprends-tu, toi ? comprends-tu ? Et leurs pauvres cerveaux d'affolés continuent de tourner et de tourner sans cesse dans les mêmes ténèbres...

Mirador reprit, très calme :

— Voilà donc pour le meurtre... Cherchons maintenant à nous débrouiller... Pourquoi ce crime ? Et quel est le criminel ?... Procédons par ordre... Avez-vous

une opinion? Non? Vous n'en avez pas?... J'avoue qu'ici nous marchons sur un terrain difficile, percé de trous, de fondrières... Nous ne pouvons nous y aventurer au hasard... Prenons-nous un indice quelconque — ainsi que font la plupart des chercheurs de mystères? D'un squelette, comme Cuvier, allons-nous reconstituer toute une époque et tout un système? Ou bien nous contenterons-nous du point de vue psychologique? Faut-il écarter, de parti pris, les indices matériels et les circonstances extérieures parce que les uns et les autres pourraient, par un faux départ, nous conduire à la fatale erreur judiciaire?... Voilà, mes chers amis, ce que j'étais en train de me demander tout à l'heure, lorsque vous êtes arrivés... Doit-on, au contraire, partir du point de vue de la raison?... De la raison qui dit, par exemple, que certains forfaits ne peuvent qu'être l'œuvre de certains criminels?... Cela vaut mieux, oui, cela vaut mieux, fit Mirador pensif, car on s'épargnerait peut-être ainsi de cruels mécomptes... Suivons les deux voies qui nous sont offertes... pour l'examen des causes de ce crime... la voie des indices matériels et la voie de la raison... nous verrons, dans l'un et dans l'autre cas, de quelle façon les faits peuvent s'adapter à nos hypothèses... logiquement, bien entendu... et alors, nous ne serons plus, en quelque sorte, que devant un théorème, devant un raisonnement mathématique... Vous me suivez?

— Avec beaucoup de curiosité.
— Mais avec scepticisme, je le crains?
— Un peu! dit Renaud, qui avait retrouvé sa présence d'esprit.

— Peu importe... j'espère vous convaincre tout à l'heure... La raison me dit que ce meurtre a été prémédité... et qu'il a été motivé pour une cause — encore mystérieuse — dont l'explication devait se trouver chez Richard... En effet, le meurtre coïncide avec l'effraction dont nous avons constaté les traces récentes... Cette effraction n'a pas eu le vol pour mobile... Ici, un peu de flottement dans mes idées... L'effraction a-t-elle suivi ou précédé le crime?... Si elle a suivi, c'est que, en tuant Richard, les assassins, je suppose qu'ils étaient deux, n'étaient pas arrivés au résultat qu'ils cherchaient... Si elle a précédé, c'est que les assassins, n'ayant pas trouvé ce qu'ils voulaient en fouillant le bureau de Richard, ont supposé que Richard emportait avec lui cette chose inconnue de nous... papier, document quelconque... et, sachant le jeune homme dans la forêt, ils se sont hâtés de l'y rejoindre, l'ont assailli, ont repris ce qu'il possédait... et se sont débarrassés du cadavre ainsi que je l'ai dit... Si je n'écoute que la raison, telles sont les déductions qu'elle m'inspire...

Il se leva, se mit à marcher dans le bureau avec fièvre...

Il en oubliait presque la présence des deux frères...

Tout à coup, il s'arrêta devant eux, et brusquement, avec brutalité même :

— Nous sommes là pour tout nous dire, n'est-ce pas?... Et si vous êtes venus, c'est parce que vous vous doutez de ce qui se passe en moi... de ce que j'ai découvert... de ce que je n'ose croire... et que vous voulez tout entendre?

Calmé toujours et souriant, Renaud répliquait :

— Mais, mon cher Jean, vous y mettez une animation!... Pensez seulement, je vous prie, que si cette affaire semble nous intéresser, c'est à cause de vous uniquement... car nous ne connaissons Richard que fort peu...

— Oui, oui, dit Mirador d'un ton singulier... J'avais remarqué qu'il se refusait à vos avances... Je lui en fis, certain jour, l'observation... Il ne voulut pas s'expliquer... Passons! Suivons maintenant l'autre voie ouverte... celle des indices matériels et des circonstances extérieures... Vous allez voir, mes chers amis, à quelle conclusion inattendue j'arrive... ou plutôt à quelle conclusion vous arriverez vous-mêmes; car, après ce que vous allez entendre, c'est vous, Renaud, et vous, Simon, que je chargerai de conclure...

Reprenons l'affaire par le début... Renaud eut l'air de manifester quelque lassitude.

— Je vous fatigue?
— Pouvez-vous le supposer?
— Je vous assure que si vous voulez me prêter un peu de patience, vous en serez récompensés... Un coup de théâtre se prépare...

— Nous attendons le coup de théâtre... mais s'il rate son effet?...

— Cinquante louis qu'il ne le ratera pas...

— Tenu! n'est-ce pas, Simon?

— Tenu!...

— Donc, nous sommes au premier jour... au moment où fut découverte la feuille morte avec sa goutte de sang... Vous rappelez-vous, mes amis, que si je vous avais écoutés j'aurais jeté cette feuille?... « Sang de lapin! » disiez-vous en riant de moi, de Jarrioles et de l'honnête Léopold aussi... Vous mettiez même tant de chaleur à me convaincre que vous, Renaud, vous avez éprouvé une faiblesse lorsque votre père manifesta l'intention de se charger lui-même de faire l'analyse de cette tache rouge... ainsi relevée par miracle parmi des milliers et des milliers de feuilles...

— Qui vous l'a dit? Et pourquoi? Enfin que prétendez-vous?

— Je ne prétends rien, dit Jean avec flegme. Nous cherchons ensemble, ne l'oubliez pas, les indices matériels et les circonstances extérieures... Aidez-moi à m'y reconnaître... Je ne suis pas sorcier comme Jarrioles et je n'ai pas le flair de Plus-qu'un-homme... Je sais que vous êtes sortis la nuit en Argonne, parce que les blouses noires pendues dans le placard et qui sont les vêtements de travail de Renaud étaient encore humides... et qu'y adhéraient encore des brindilles de mousse et des débris de feuilles mortes...

Jean alla tambouriner contre les vitres, regarda le ciel comme pour s'assurer du temps qu'il faisait.

— Tiens, un passage de grues! s'écria-t-il.



LA GOUTTE DE SANG. — « Demain, dit Jarrioles, après ma tournée, je vous attendrai près de la Maison-du-Roi. »

Une inquiétude légère dans les yeux de Renaud...

— Je n'y croyais pas, en effet... Il n'y a pas là grand mal.

— Oh! je ne songe pas à vous le reprocher... Mais vous teniez à votre conviction, car vous avez tenté de nous expliquer comment un vagabond pouvait s'être pris, la nuit, le pied dans des racines et s'être blessé en tombant, pour ensuite être transporté hors de la forêt par des camarades... Vraiment, Renaud, vraiment, Simon, votre insistance sur ce détail aurait pu faire croire à Larmouset, s'il avait été présent, que vous aviez peur qu'on ne vous accusât...

— Nous? Cette plaisanterie, Jean... Qu'on ne vous accusât, dis-je, surtout si l'on s'était aperçu, comme moi, que vous aviez passé, la nuit même du meurtre, quelques heures dans la forêt...

Un trouble brusque, chez les deux frères... un souffle rauque... une pâleur...

Renaud demande, pourtant :

Et il s'absorba longuement dans la contemplation des grands oiseaux migrateurs, dont un vaste triangle prenait une partie de l'horizon.

Puis, il revint à Renaud et à Simon : — Me serais-je lourdement trompé? Êtes-vous sortis, cette nuit-là?

Il n'obtint pas de réponse.

L'aîné se contenta de dire :

— Continuez vos déductions, mon cher... Nous avons hâte de conclure...

— Et hâte de savoir si vous gagnerez vos cinquante louis... Patience!... après les indices matériels, relevons ensemble quelques circonstances extérieures... Tout d'abord, j'attends de Jarrioles, demain dans la soirée, une confidence qu'il m'a promise et qui doit, paraît-il, guider mes recherches. Qu'a-t-il découvert, le vieux, malin? Je suis vraiment curieux de l'apprendre... Peut-être sa confidence va-t-elle me désigner très nettement le meurtrier...

Renaud haussa les épaules.

— Vous n'avez pas confiance? Nous

verrons. Je vous tiendrai au courant. En dehors de Jarrioles, d'autres peut-être nous renseigneront. C'est ainsi, par exemple, que je soupçonne Valentine Thibaudier et Modeste Le Brioude, sinon d'avoir été les témoins de ce forfait, du moins d'en savoir quelque chose...

— Elles! Et qui vous fait croire?

— D'abord ceci : après avoir passé la nuit dans le bois, elles ont eu le lendemain, au château, un accès de fièvre et de délire... Pendant cet accès de fièvre, des mots, des phrases leur ont échappé, où elles semblaient retracer une scène odieuse, un cauchemar de meurtre, de flammes, une vision de l'enfer... Ne soyez point surpris de me voir si bien informé... Ce délire à eu un témoin, Giselle, qui soignait les pauvrettes avec amitié... C'est à vous que Giselle a rapporté ces paroles qui, si incohérentes fussent-elles, semblaient pourtant se rattacher à la même idée fixe... Et c'est de vous que je les tiens.

— Il est vrai... mais peut-on avoir quelque confiance à des paroles de rêve?

— Non... en principe... Mais beaucoup de menus faits, indifférents par eux-mêmes, finissent par acquiescer une singulière importance lorsqu'on les réunit en faisceau. C'est ainsi que mon attention a été attirée sur ces jeunes filles si malheureuses, si belles et si dignes d'intérêt, par une sorte de mystère dont elles s'entourent...

— De mystère?

— Oui; c'est un accident; par conséquent c'est un hasard qui les a conduites à la Viergette. Le lendemain, Giselle surprit ce cauchemar où elles semblaient évoquer la vision des fours à chaux. Quelques jours après, alors que personne ne doit savoir encore qu'elles ont trouvé l'hospitalité à votre foyer, une lettre arrive à leur adresse, et une lettre écrite en caractères mystérieux... pour empêcher tout moyen de reconnaître l'écriture... et déposée dans la boîte attachée à la grille du château...

— Déjà une lettre précédente leur était arrivée, dit Renaud, le lendemain même de leur apparition à la Viergette... Vous entendez?... Le lendemain!... J'ai vu, de loin, qu'elles la lisaient... avec émotion...

— Et qui la leur avait remise?...

— Moi... Je l'avais trouvée dans la boîte, avec d'autres lettres.

— Et l'adresse?

— En caractères d'imprimerie découpés dans des livres ou des journaux...

— Vous ne m'en avez rien dit...

— A quoi bon?

Mirador parut soucieux. Renaud et Simon, malgré l'énergie dont ils s'étaient armés, étaient gênés, fuyaient le regard de l'officier. C'est que Jean ne leur avait pas tout dit... C'est que ce qui lui restait à dire allait remuer dans ces deux cœurs le plus effroyable des souvenirs... le plus cruel des remords...

Jean allait faire allusion aux lettres de Mathilde!

Il allait parler de cette femme inconnue qui correspondait avec Richard... de leur mère!

L'hésitation de Mirador était douloureuse.

— J'ai besoin, avant de continuer, dit-il, que vous m'affirmiez, de nouveau, votre amitié... j'ai besoin de vous entendre me dire que, quoi que je vous apprenne, vous ne doutez pas de l'affection que j'ai pour vous... que je ferai passer cette affection avant toutes choses... que ma discrétion est absolue... que, sachant tout, ou bien destiné à tout savoir, je ne saurais rien, s'il le faut... J'ai besoin aussi de vous répéter que, reçu dans votre intimité comme un fils, j'ai pour votre père une admiration et une vénération sans borne, pour votre mère le respect le plus profond... Rien ne peut faire déchoir en moi cette vénération et ce respect... En tous temps, et pour tout, je veux que vous me considériez un peu comme si j'étais votre frère...

— C'est ainsi toujours que nous vous avons aimé, dit Simon.

— Cela me donne du courage pour ce que j'ai à ajouter...

La voix devint plus ferme :

— Et ce que j'ai à ajouter, le voici : du premier jour où Jarrioles nous montra du bout de son bâton la cachette dans laquelle nous avons découvert les lettres que je vous ai lues... la naissance de Richard ne fut plus un secret pour moi...

(Lire la suite au prochain numéro.)

MONSIEUR LUBIN & C^{IE}

Grand Roman policier *

PAR CONSTANT GUÉROULT

TROISIÈME PARTIE

Les Mariages tragiques

VI

L'AUBERGE DU CHEVAL-BLANC (Suite.)

— Blondin ! s'écria l'enfant en sautant dans ses bras.

Celui-ci l'embrassa trois ou quatre fois de suite.

Puis, la reposant à terre et se tournant vers Lochar, toujours hébété de surprise :

— Oui, Blondin, lui dit-il, Blondin, un honnête ouvrier et non un bandit comme toi, quoiqu'il sache jouer au besoin son rôle de voyou et de soiffard, Blondin qui, un jour, a tâté le pouls à ton camarade à l'endroit de la mâchoire ; il a dû te parler de ça.

— Il m'en a touché deux mots, répondit Anatole d'un air déconfit.

— C'est pour lui que je m'étais décoré de cette paire de favoris de maquignon.

— Mais ne vous désolés pas, Lochar, dit M. Lubin, vous allez retrouver ici votre ami Muscadin au fond d'un petit caveau que vous voudrez bien habiter avec lui jusqu'à ce que nous décidions de votre sort.

— Sapristi ! mais je vous reconnais, vous, s'écria Anatole, vous êtes M. Lubin que j'ai vu il y a quatre ans à Rouen ! Je disais bien que vous étiez le diable en personne.

— Merci du compliment, Blondin, veuillez réunir M. Lochar à son ami.

— Avec plaisir.

Et, empoignant Lochar au collet :

— Et maintenant, malin, je peux te dire que tu es ici à Ville-d'Avray, dans la maison de campagne de Mlle Geneviève et non au Cheval-Blanc, à Pantin.

Et il l'entraîna hors du salon.

VII

UNE COMMUNICATION

M. Bouvard était dans son cabinet, quand on lui vint annoncer le comte et la comtesse de Mursy.

Il n'était guère plus d'une heure ; cependant, il ne manifesta aucune surprise de les voir si tôt.

— Mon cher Bouvard, lui dit le comte de Mursy, savez-vous le motif de notre visite à une heure aussi indue ?

— Nullement, mon cher Maxime.

— Tenez, vous le verrez dans cette lettre.

Il tira une lettre de sa poche et la remit au banquier.

Elle contenait ces quelques lignes :

« Monsieur le Comte, veuillez vous rendre demain à une heure, avec Mme la Comtesse, votre femme, chez M. Pierre Bouvard, pour y entendre une communication relative à un testament. »

— Et pas de signature ! ajouta le comte ; que pensez-vous de cela ?

M. Bouvard sourit.

— Que pensez-vous vous-même de cette lettre ? répondit-il.

Il prit une lettre sur son bureau et la remit au comte.

Elle était ainsi conçue :

« Monsieur, veuillez vous trouver chez vous demain, à une heure, pour y entendre une communication relative à un testament. »

— Même absence de signature, dit le comte après avoir lu.

— Les deux lettres viennent de la même source, ajouta M. Bouvard.

— C'est évident.

— Vous connaissez-vous quelque héritage en perspective ?

* Voir l'Œil de la Police n° 101 à 110.

— Pas le moindre, et vous ?
— Pas davantage.
— Aussi ne suis-je venu que par pure curiosité.
La porte s'ouvrit de nouveau et le domestique annonça :

— Ah ! dit M. Bouvard, nous allons peut-être savoir...
Le domestique annonça :
— M. le vicomte de Mahiac !
Et Georges de Mahiac entra.
— C'est une lettre qui vous amène

de nouveau, nous saurons définitivement à quoi nous en tenir.

— La chose me paraît aussi claire que possible, répondit Georges ; cependant vous avez raison : attendons.

Il venait de s'asseoir, quand la porte s'ouvrit pour la quatrième fois.

Il y eut un mouvement parmi les assistants qui, tous à la fois, tournèrent leurs regards vers le même point avec une vague anxiété.

Le domestique annonça.

— M. Lubin.

Et le petit vieillard entra d'un pas lent, l'air calme et tranquille, portant sous son bras une serviette de toile cirée.

Il était vêtu exactement comme on l'avait vu quatre ans auparavant, lorsqu'il était venu au château de Rougemare plaider la cause de Geneviève.

Aussi son entrée produisit-elle une profonde sensation.

Quant à M. Bouvard et à la comtesse de Mursy, ce fut une impression de terreur qu'ils ressentirent à son aspect.

Le premier voyait face à face l'homme qui avait dépisté un à un les trois faux témoins qu'il avait suscités contre Geneviève.

L'autre reconnaissait le mystérieux persécuteur qui l'avait arrêté dans sa fuite et qui lui avait fait parvenir sous mille formes diverses cette fleur maudite dont le seul aspect la bouleversait.

Cependant M. Bouvard surmonta son émotion et, s'adressant au petit vieillard :

— Monsieur, lui dit-il, voudriez-vous me faire savoir le motif qui me vaut l'honneur de votre visite ?

— Vous devez bien vous en douter, Monsieur Bouvard, répondit M. Lubin, puisque j'arrive à une heure comme tous vos parents.

— Quoi ! Monsieur, c'est vous qui avez une communication à nous faire...

— Au sujet d'un testament, oui, Monsieur Bouvard.

Il ajouta, en prenant place dans un fauteuil et en le disposant de manière à faire face à toute la famille :

— Mais, comme nous avons beaucoup à causer, permettez-moi de m'asseoir.

— Voulez-vous bien nous dire, Monsieur, au nom de qui vous vous présentez ici ?

— En mon propre nom, Monsieur Bouvard.

— Vous êtes donc notaire, Monsieur ?

— Je n'ai pas cet honneur !

— Enfin, Monsieur, veuillez nous dire de quel testament il est question.

M. Lubin promena lentement son regard sur toute la famille, formée en cercle en face de lui ; puis, d'un ton toujours calme :

— Madame et Messieurs, dit-il, le testament au sujet duquel j'ai une communication à vous faire est celui du comte de Rougemare, votre oncle.

Cette déclaration fut accueillie avec une extrême surprise.

— Le testament de notre oncle ! que veut-il dire ? murmura Mme de Mahiac assez haut pour être entendue.

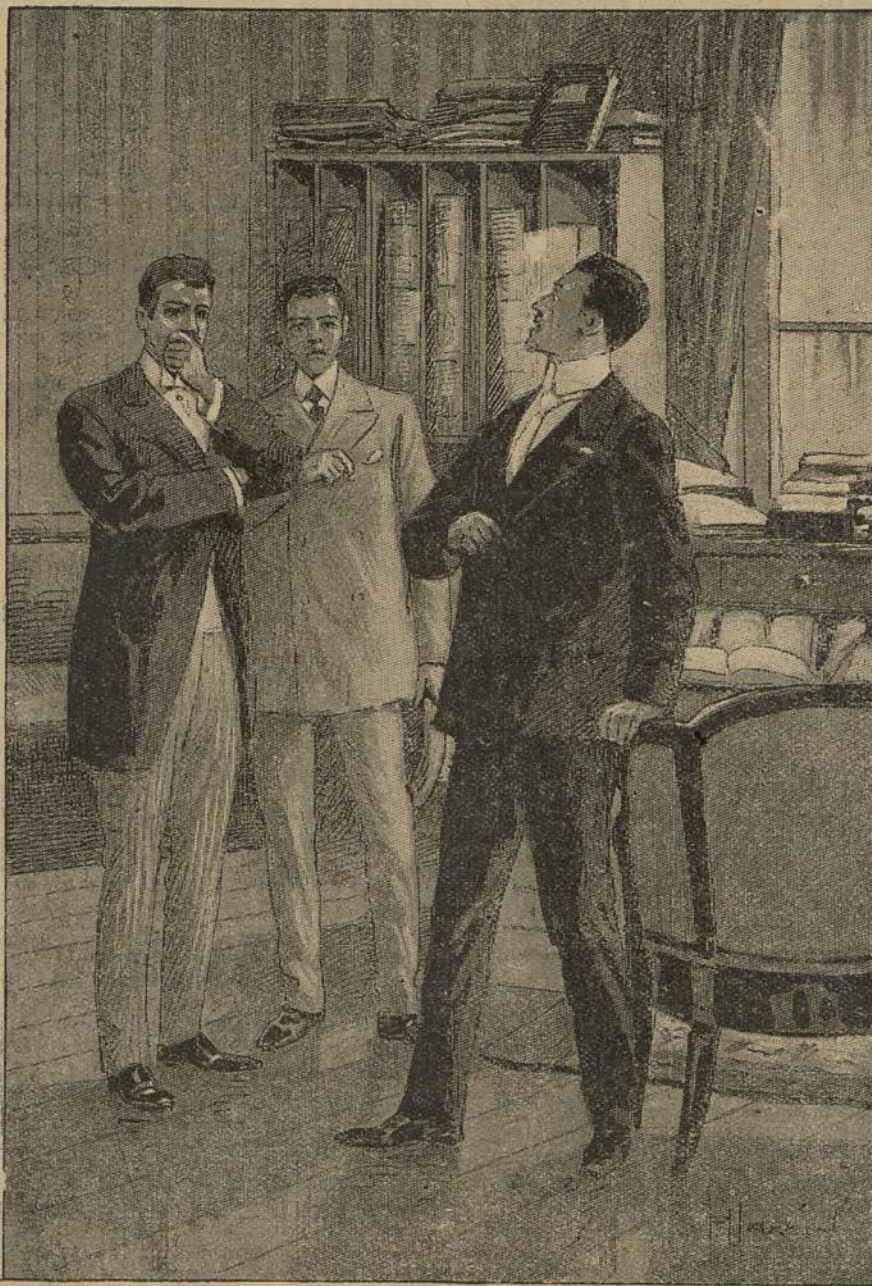
— En effet, Monsieur, reprit M. Bouvard, nous avons été mis régulièrement en possession de l'héritage du comte de Rougemare et nous ne comprenons pas...

— Pardon, Monsieur Bouvard, dit M. Lubin, que les autres ne comprennent pas, c'est possible, j'en suis même convaincu mais vous, c'est différent.

— Monsieur ! s'écria le banquier avec hauteur.

— Oh ! pas d'emportement, Monsieur Bouvard, cela ne vous avancerait en rien : je marche depuis quatre ans à mon but, lentement, mais obstinément, sûrement, j'y touche aujourd'hui, et tout ce que vous pourriez tenter pour m'empêcher de l'atteindre échouera, je vous en prévient.

— Mais, Monsieur, vous êtes chez



○ LA GOUTTE DE SANG. — Tout à coup, Mirador s'arrête et brusquement :
○ ○ ○ « Nous sommes là pour tout nous dire, n'est-ce pas ? » ○ ○ ○

— Madame la comtesse de Mahiac. M. Bouvard et le comte de Mursy firent un geste de surprise.

— Mme de Mahiac à cette heure ? dit M. Bouvard.

— Ah ça, s'écria le comte, est-ce que, elle aussi ?...

La comtesse entra.

Quand elle se fut assise, sur l'invitation de M. Bouvard, celui-ci dit :

— Madame la Comtesse, est-ce que vous auriez reçu une lettre... ?

— Relative à un testament, répondit Mme de Mahiac.

— C'est bien cela.

— Ah ! vous savez donc ?...

— Je sais que M. le comte de Mursy et moi en avons reçu une pareille.

— Et rien de plus ?

— Rien.

— Savez-vous que cela ressemble singulièrement à une mystification !

— Je partage entièrement votre avis.

Le domestique reparut en ce moment.

ici, n'est-ce pas ? lui demanda tout de suite M. Bouvard.

— Oui, et l'espoir d'un héritage, répondit Georges.

Et tirant une lettre de sa poche :

— Tenez, voyez plutôt.

— Même rédaction et même écriture dit le banquier après l'avoir parcourue d'un coup d'œil.

Et rendant la lettre à Georges :

— Nous sommes réunis tous ici pour la même cause, lui dit-il.

— Alors vous pourrez me donner quelques renseignements sur le testament pour lequel nous sommes convoqués ?

— Nous en savons tout juste autant que vous à ce sujet.

— Alors on se moque de nous.

— C'est ce que nous disions à l'instant.

— Je trouve la plaisanterie d'assez mauvais goût.

— Asseyez-vous, mon cher Georges ; nous pouvons bien attendre un quart d'heure, et si, d'ici là, il ne survient rien

moi ! s'écria de nouveau M. Bouvard.
— Préférez-vous que l'affaire se traite devant un autre tribunal que celui de la famille, répondit M. Lubin ? Vous pourriez vous en repentir, et avec tous ceux que j'ai réunis ici pour m'entendre.

— Quelle insolence ! dit le comte de Mursy en se levant.

— Monsieur le Comte, lui dit M. Lubin sans se départir de son impassibilité, nous aurons à causer de la nuit du 26 juin 1852 ; vous serait-il agréable que cet entretien eût lieu en public ?

Le comte pâlit et se rassit aussitôt.

— Écoutez cet homme si cela vous convient, dit à son tour Mme de Mahiac, quant à moi...

— Quant à vous, Madame, vous voudrez bien, j'en suis sûr, vous intéresser à l'histoire d'un certain Lombard...

A ce nom, la comtesse frissonna de tous ses membres.

Et elle resta immobile à sa place.

— Maintenant que vous paraissiez tous disposés à m'entendre, reprit M. Lubin avec une légère ironie, vous allez connaître la communication que j'ai à vous faire.

Il se fit un profond silence.

— Permettez-moi de vous rappeler les termes du testament du comte de Rougemare, reprit M. Lubin après une pause. Votre oncle, Madame et Messieurs, était un grand cœur et un noble caractère ; quand il apprit que M. le vicomte de Mahiac avait abandonné Geneviève Dorival après l'avoir déshonorée, quand il sut que tous les membres de la famille, réunis dans le grand salon du château avaient impitoyablement repoussé le père et la fille venant demander réparation de l'outrage qui leur était fait, alors il s'inquiéta, lui, de la pauvre enfant à laquelle nul de vous ne songeait, et autant pour vous faire expier votre dureté que pour abaisser les obstacles de toute nature que lui préparait dans le monde l'illégitimité de sa naissance, il laissait trois millions à l'enfant de Geneviève. Vous vous rappelez tous ce détail, n'est-ce pas ? Il est assez important pour que vous en ayez gardé le souvenir.

— Sans doute, répondit Mme de Mahiac ; mais l'enfant étant morte, ces trois millions nous revenaient naturellement, suivant les intentions exprimées par notre oncle dans ce testament.

— En effet, dit M. Lubin, mais ici se place la petite communication que j'ai à vous faire ; au moment où vous vous partagez sa fortune, car elle lui appartenait, l'enfant de Geneviève n'était pas morte.

— Allons donc ! s'écria Mme de Mahiac.

— Non seulement elle n'était pas morte, mais elle existe encore et ce que je viens vous demander aujourd'hui c'est la restitution de ces trois millions.

VIII

LE JOUR DE LA JUSTICE

Un profond saisissement s'était emparé de tous ceux qui venaient d'entendre cette étonnante révélation.

Mme de Mahiac prit enfin la parole.

— Monsieur, dit-elle à M. Lubin, je ne sais dans quel intérêt vous avez imaginé ce conte, ou plutôt je crois l'entrevoir, car le succès d'une entreprise qui rapporterait trois millions à des gens qui n'y ont aucun droit, mériterait à coup sûr une large récompense, mais vous avez oublié une chose.

— Si Madame la Comtesse voulait avoir la bonté de m'indiquer l'oubli que j'ai commis ? demanda M. Lubin en s'inclinant.

— Vous avez oublié qu'un arrêt de la Cour d'assises de Rouen, en condamnant Geneviève Dorival comme coupable du crime d'infanticide, avait constaté de la façon la plus authentique la mort de l'enfant au nom duquel vous venez réclamer cette part d'héritage.

— Je ne pouvais ignorer cela, Madame, répondit le vieillard avec un accent légèrement ironique, mais ce que vous ne savez pas vous-même, c'est qu'en rendant cet arrêt, la Cour se trompait, ou plutôt, était indignement trompée.

— Allons donc ! Monsieur, j'ai lu attentivement tous les détails de cette affaire, et les preuves de la culpabilité abondaient.

— Oh ! je les connais, ces preuves,

répliqua M. Lubin : c'est d'abord le bourrelet de l'enfant trouvé flottant sur la Seine par Anatole Lochar, puis le capulet de Geneviève ramassé par Jacqueline Boquet sur la berge d'Oissel, et enfin Geneviève elle-même, aperçue par Louis Chabot au moment où elle sortait de la chaumière de Marianne Chautard, se dirigeant vers la Seine, chargée d'un fardeau qui ne pouvait être que son enfant ; voilà bien les preuves dont vous voulez parler, n'est-ce pas ?

— Sans doute, et elles sont assez accablantes, je crois.

— En apparence, du moins.

— Tel a été l'avis de la Cour et de tous ceux qui assistaient aux débats.

— En effet, Madame ; seulement la Cour et l'auditoire ignoraient un détail dont la connaissance eût singulièrement modifié leur opinion sur la valeur de ces témoignages... si accablants.

— Et ce détail, Monsieur

— C'est qu'il était affirmé par trois faux témoins.

— Trois faux témoins ! s'écria la comtesse avec une violente ironie, rien que cela.

Et comme M. Lubin la regardait avec un sourire railleur, elle ajouta avec un accent profondément dédaigneux :

— Et ces trois faux témoins, dont la mauvaise foi échappait à la justice, qui cependant s'était livrée à ce sujet aux investigations les plus minutieuses, vous prétendez les avoir découverts comme cela, tout de suite, quatre ans après les débats ?

— Tout de suite, non, répondit tranquillement M. Lubin, mais enfin je les ai découverts, c'est l'essentiel, et je vous avouerai que c'est un résultat dont je suis assez fier.

— Mais enfin, Monsieur, toute mauvaise action a un mobile ; vous avez dû découvrir aussi dans quel but on avait suscité trois faux témoins contre Geneviève Dorival.

— Naturellement.

— Daignerez-vous nous faire connaître...

— C'est pour cela que je suis venu, nous vous écoutons avec le plus vif intérêt, dit la comtesse avec un redoublement d'ironie.

— J'en suis flatté, Madame, mais je puis vous affirmer que cet intérêt va s'accroître encore tout à l'heure.

— Eh bien, Monsieur, le mobile de ces trois parjures ?

— Le voici, Madame : les trois millions légués par le comte de Rougemare à l'enfant de Geneviève revenaient à sa famille en cas de mort de celle-ci ; voilà pourquoi on imagina de gagner trois faux témoins pour convaincre Geneviève Dorival d'avoir tué son enfant. Grâce à cet innocent stratagème, on envoyait, il est vrai, une innocente à l'échafaud ; mais la part de chaque héritier se trouvait accrue d'une somme de sept cent cinquante mille francs.

— Pardon, monsieur Lubin, dit à son tour le comte de Mursy, il me suffira d'un mot pour vous prouver l'absurdité de cette invention.

— J'attends ce mot, Monsieur le Comte.

— A quelle époque disparut l'enfant de Geneviève ?

— Dans la soirée du 24 mai 1852, c'est-à-dire le même jour où M. le vicomte de Mahiac, pressant sans doute la haute alliance qui l'attendait dans l'avenir, refusait d'épouser la pauvre jeune fille qui avait eu foi en son honneur.

— Eh bien, Monsieur, répliqua le comte de Mursy, c'est un mois plus tard, le 26 juin, que nous étions appelés chez le notaire de notre oncle pour y entendre la lecture de son testament : nous ignorions donc, le 24 mai, que ce testament renfermait un legs en faveur de l'enfant de Geneviève.

— Je sais cela, Monsieur le Comte.

— Alors, Monsieur...

— Mais, interrompit M. Lubin, il y a ici quelqu'un qui le savait.

— C'est impossible, Monsieur ; c'est ce jour-là seulement que le comte de Rougemare avait appelé son notaire, et son testament n'était pas encore fait.

— Non, mais il se faisait, et voici ce qui arriva : une femme de chambre, touchée du désespoir de Geneviève, que son père venait de chasser devant vous tous, Madame et Messieurs, sans que votre résolution en fût ébranlée, alla faire part de tout ce qui venait de se passer à votre oncle, dont elle con-

naissait la tendresse presque paternelle pour l'infortunée jeune fille, et c'est alors que le comte de Rougemare, prenant en pitié les deux abandonnées, la mère et l'enfant, dicta à son notaire, M. Grandin, la clause par laquelle il léguait à cette dernière la moitié de sa fortune, soit trois millions. Or, pendant que cela se passait, l'un de vous, introduit par un domestique dans un cabinet attenait à la chambre du comte, entendait tout ce qu'il dictait à son notaire, et en sortant de cette cachette, il complétait avec ce même domestique tout un plan, d'après lequel celui-ci devait d'abord aller enlever, le soir même, l'enfant de l'ouvrière de chez Marianne Chautard, sa nourrice, puis réunir contre elle tous les éléments que vous savez et trouver trois témoins pour affirmer devant la Cour tous les mensonges qui leur seraient dictés. Voilà, Monsieur le Comte, comment se sont passées les choses.

— Et, reprit Mme de Mahiac toujours ironique, celui qui a pu entendre dicter ce testament, celui qui a fait enlever l'enfant de Geneviève et condamner celle-ci, quoique innocente, vous le connaissez ?

— Parfaitement, mais il est quelqu'un qui le connaît mieux que moi encore.

— Et ce quelqu'un ?

— C'est M. Bouvard.

M. Bouvard était très pâle.

Il découvrait tout à coup que M. Lubin connaissait la vérité dans ses moindres détails, et il comprenait que ce petit vieillard, à l'allure si calme et à l'air si paisible, devait être armé de toutes pièces pour la lutte formidable qu'il avait entreprise.

Cependant il était impossible qu'il eût aucune preuve de ce qu'il venait d'avancer et cette pensée lui rendit quelque courage.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, Monsieur, répondit-il à M. Lubin.

— Vous avez la mémoire courte, Monsieur Bouvard ; avez-vous oublié aussi que l'enfant de Geneviève fut confiée par Chabot, votre âme d'année, à un Italien, du nom de Rinaldi, qui partait pour l'Amérique avec une troupe de petits malheureux qu'il nourrissait et parmi lesquels elle devait prendre place un jour ?

— Mais c'est un vrai roman, s'écria Mme de Mahiac, une seconde édition des *Mystères de Paris*.

— Et comme la plupart des romans, Madame la Comtesse, celui-ci se termine d'abord par le retour miraculeux de l'enfant qu'on croyait morte, et ensuite par le châtimement des coupables.

— Et quels sont ces coupables, s'il vous plaît ? demanda la comtesse.

— Vous tous qui m'écoutez en ce moment, répondit froidement M. Lubin.

— Misérable ! s'écria Georges de Mahiac.

Le vieillard le toisa d'un regard dédaigneux.

Puis il reprit :

— Ah ! vous condamnez froidement une jeune fille à la honte, à l'échafaud, car ce n'est pas votre faute si elle n'y est pas montée ; ah ! vous enlevez de son berceau une innocente créature, à peine née à la vie, pour la jeter dans les

maïns d'un bourreau qui devait exploiter et torturer la pauvre petite jusqu'à ce qu'elle trouvât une mort prématurée dans cette odieuse existence ; ah ! vous commettez ces crimes épouvantables pour vous partager des millions et vous croyez que cela va se passer ainsi ; ah ! vous vous trompez. Messieurs, vous avez compté sans M. Lubin ! Vous pensiez en avoir fini avec Geneviève et avec son enfant ; en effet, l'une était en prison, où la honte et le désespoir la tuaient rapidement, l'autre était au fond de l'Amérique, tout enfant, ne devant jamais connaître son nom, ignoré de celui-là même qui l'avait emportée ; mais nous étions deux à veiller sur ces pauvres abandonnées, la Providence et moi ; la Providence s'était chargée de l'enfant, et moi de Geneviève.

Puis s'adressant à M. Bouvard.

— Monsieur, lui dit-il, voulez-vous avouer ici, devant votre famille, les deux crimes dont je vous accuse, les faux témoignages dirigés par vous contre Geneviève et le rapt de son enfant ?

— Je vous répète que vous mentez, Monsieur, s'écria M. Bouvard avec violence : ce sont des calomnies dont je vous défie de fournir la preuve.

— Vous refusez, c'est bien ; répondit M. Lubin avec calme ; alors je vais vous dire ce qui va arriver.

IX

UN JUGEMENT A HUIS CLOS

M. Lubin se recueillit un instant. On attendit en silence et même avec quelque anxiété.

C'est que, malgré le ton d'assurance avec lequel M. Bouvard venait de protester, tout le monde avait été frappé de sa pâleur, et si invraisemblable que parût cette histoire d'un enfant volé, emporté en Amérique, revenu en Europe et reconnu par sa mère, on soupçonnait cependant un mystère dans lequel le banquier devait être gravement compromis.

Et puis, chacun des assistants avait dans sa vie un secret humiliant ou terrible qu'il savait au pouvoir du petit vieillard, ce qui explique la patience avec laquelle sa franchise était tolérée.

— Messieurs, et vous, Madame la comtesse de Mahiac, car je laisse en dehors Mme de Mursy qui n'était pas là, reprit M. Lubin, le jour où, convaincu de l'innocence de Geneviève, je vins supplier M. le vicomte de Mahiac de sauver à la fois l'honneur et la vie de l'infortunée en déclarant qu'il la prenait pour femme, ce jour-là, vous trouvant tous sans pitié, je vous ai tous condamnés : il ne s'agit plus que de vous exécuter et c'est ce que je vais faire aujourd'hui.

— En vérité ! s'écria Mme de Mahiac, dont l'orgueil ne pouvait se résoudre à plier devant cet obscur personnage.

— Ce jour-là, vous avez bravé mes menaces comme vous le faites aujourd'hui, et M. Bouvard m'a jeté cette parole, qui n'était que l'écho de votre pensée à tous : « Dieu veuille que je n'aie jamais d'ennemi plus redoutable. » Eh bien ! je vais vous prouver aujourd'hui que cet ennemi méritait d'être pris au sérieux.

Cette fois, personne ne fut tenté de répondre, ni de railler.

M. Lubin poursuivit :

— Riches et puissants, vous aviez méprisé, persécuté, foulé aux pieds la jeune fille faible et pauvre. J'entrepris la tâche de relever celle-ci et de vous abattre à votre tour ; je résolus de consacrer ma vie à cette double mission, d'arracher à une honte imméritée celle que vous aviez sacrifiée à votre cupidité, et de vous perdre vous-mêmes en me servant pour cela de vos fautes, de vos crimes et de vos vices. J'ai mis quatre années à accomplir cette œuvre ; aujourd'hui elle est terminée ; votre dossier est complet, votre procès est fait, j'ai prononcé votre arrêt, et, je vous le répète, vous êtes condamnés.

Il ajouta en montrant la serviette de toile cirée qu'il avait posée sur ses genoux :

— Ces dossiers, ils sont là ; je vais vous en lire le sommaire : cela aura d'abord un grand avantage, celui de vous apprendre à vous connaître les uns les autres. Oh ! je vous promets des surprises.

— Ah ça, s'écria Georges de Mahiac, en avons-nous bientôt fini avec cette ridicule comédie ?

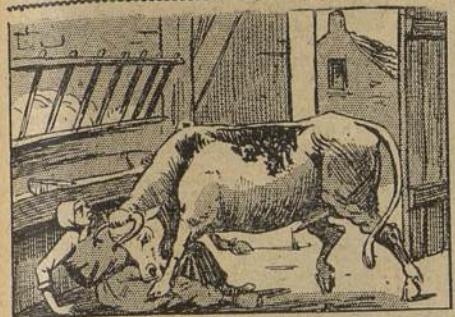
— Vous êtes pressé, Monsieur le Vicomte, lui dit le vieillard ; qui vous empêche de partir ? Je n'ai pas besoin de votre présence pour faire connaître les avantages que vous apporte Mlle Nana Bourassin contre la condition consentie par vous d'un séjour de trois mois tous les ans près de son protecteur, et de certaine clause du contrat à laquelle vous avez feint de n'accorder aucune importance ; cette clause, dont le sens vous a échappé, je me proposais de la faire interpréter par le club des raffinés, après vous avoir toutefois consulté sur ce point ; mais, dès que vous ne voyez là qu'un détail insignifiant, je n'ai plus besoin de prendre votre avis, et vous êtes dispensé d'assister jusqu'au bout à cette ridicule comédie.

Georges parut hésiter un instant entre la violence et la résignation ; mais, comprenant sans doute le danger auquel l'exposait le premier parti, il se contenta de hausser les épaules et se rassit.

(Lire la suite au prochain numéro.)

DE LA POLICE DANS LE NORD

DANS UN BUISSON. — Deux jeunes gens qui se promenaient aux pieds des arbres de Montreuil-sur-Mer, ont découvert, dans le buisson, le cadavre d'une femme ou d'une jeune fille, en compagnie de son mari.



BLESSÉ PAR UN TAUREAU. — Au petit village de Croix, un cultivateur était occupé à donner à manger à un taureau, quand l'animal, devenu furieux, la bouillabaisse, la bête et lui laboura la poitrine à coups de cornes. La victime a succombé à ses blessures. ARRAS.



MORT D'UN VÉTÉRAN. — Au moment où une vedette de la marine se trouvait au port de Lorient, le fils du pilote a été tué par la bête et se jeta à l'eau. Une vedette de la marine a été envoyée à la recherche de la victime. ABBEVILLE.



PÈRE CONTRE FILS. — A la suite d'une discussion avec son père, alors que celui-ci était p. l. de bois, un o. v. l. a été tué par la bête et se jeta à l'eau. Une vedette de la marine a été envoyée à la recherche de la victime. LILLE.

CHEF DE BANDE A SEIZE ANS !

Depuis quelque temps, des plaintes affluèrent au commissariat du quartier de Clignancourt. Elles émanèrent de ménages dont le porte-monnaie avait été soustrait au marché volant qui se tient, plusieurs fois par semaine, au boulevard Ornano.

Une active surveillance fut organisée et, un matin, deux inspecteurs de la brigade mobile aperçurent cinq gamins qui fouillaient dans les poches des femmes occupées à faire leurs achats.

Ils les filèrent et, rue de Clignancourt, en arrêtèrent trois en flagrant délit, l'un âgé de seize ans, l'autre de dix-huit ans et le troisième de quinze ans.

Le premier est, a-t-il dit, le chef d'une bande qui s'intitule « les pirates du dix-huitième ».

Ils ont été arrêtés déjà plusieurs fois pour vol à l'étalage.

Le commissaire de police les a envoyés au Dépôt.

LA POLICE MYSTIFIÉE

Depuis quelques jours la police de New-York surveillait activement une maison où elle avait tout lieu de croire que les jeux d'argent étaient pratiqués.

Ces jours-ci, elle se décida à faire une perquisition dans l'établissement, mais tous ses efforts pour pénétrer furent vains. Les haches des policiers s'échouèrent sur les murs, blindés à l'intérieur par des plaques d'acier, tandis que les assiégés insultaient tranquillement ceux qui étaient venus pour les arrêter. A la fin, la police put forcer une des entrées, mais il n'y avait plus personne. Evidemment il existait un passage secret, mais les investigations les plus minutieuses n'en ont pas relevé la moindre trace.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

BANQUEROUTE PAR AMOUR. — C'est l'amour conjugal qui a conduit M. Joseph Perrat en cour d'assises.

Fabricant de corsets, à Paris, M. Joseph Perrat, qui est âgé de cinquante-cinq ans, est marié depuis plus de trente années. Il adore sa femme. Celle-ci, tombée malade l'an dernier, était menacée de perdre la vue, quand les médecins ordonnèrent un long séjour sous le climat de l'Italie.

Afin de se procurer l'argent nécessaire pour ce séjour en Italie, M. Joseph Perrat, victime de l'amour conjugal, n'hésita pas à commettre le crime de banqueroute frauduleuse, pour lequel il était poursuivi devant les jurés parisiens.

A l'audience, M. Perrat a montré une attitude pleine de correction. Son avocat, M. Corelli, a donné lecture d'un très émouvant plaidoyer, écrit par l'accusé lui-même.

Voici des passages de ce plaidoyer prodrome : « Je perdis mon sang-froid lorsque les médecins m'annoncèrent que ma femme resterait à jamais aveugle et que sa vie même était menacée si je ne l'arrachais à ce milieu de luttes, de chagrins, à ce climat de Paris. Le soleil et le repos de l'esprit étaient ordonnés par les médecins comme une sentence. De ce jour, je devins un autre homme. Devant tant d'injustes malheurs, j'en eus qu'une idée fixe : m'en aller, fuir Paris, emporter ma chère malade, la sauver... n'importe à quel prix, ni la conscience, au prix de ma propre sécurité, j'en arrivai à un projet.

Je partis pour l'Italie. Nous avons vécu

dans une pauvre ferme de contadins, d'une existence sobre et retirée, et pendant six mois, tous les instants de ma vie furent exclusivement consacrés à consoler, à soigner et à garantir ma chère et douce martyre qui, enfin un jour, put se promener à mon bras. Pour récompense de tant de sacrifices, ses chers yeux, en dépit des arrêts de la science, avaient retrouvé un peu de clarté. Le goût de la vie lui revenait doucement. Nos deux pauvres cœurs meurtris s'ouvraient à l'espérance...

Un ordre d'arrestation arriva brusquement. Le 15 février, j'étais arrêté, incarcéré à Pérouse, abandonnant ma malheureuse martyre à des étrangers, dont elle ne comprend pas le langage et qu'elle ne peut voir, car le manque de remèdes (c'est moi qui faisais les piqûres intra-musculaires), la douleur, la honte, l'ont vite ramené à sa rechute. A l'heure qu'il est, la pauvre chère femme est replongée dans son état de nuit et le désespoir a eu raison facilement de sa santé à peine revenue. Loin de moi, loin de sa famille, loin de son pays, la malheureuse agonise lentement sans consolation, sans secours et dans la nuit perpétuelle. Triste récompense de cinquante années de travail, de dévouement et de probité.

M. Joseph Perrat a emporté en Italie 26.000 francs qui étaient le gage de ses créanciers.

Emue par l'infortune du fabricant de corsets, la Cour, que présidait M. Henri Bonduy, et sur un verdict très mitigé du jury, a condamné M. Perrat à deux ans de prison avec sursis.

LES POLICIERS POLITIQUES SOUS LA TERREUR

M. Welschinger publie une étude sur les « Rapports des observateurs de l'esprit public en 1793 ».

Qu'étaient ces observateurs ?

Des agents chargés de dénoncer les factieux, de connaître et révéler les dispositions particulières des citoyens, redresser l'opinion, surveiller les spectacles et les clubs, inspirer l'amour de la vertu, instruire le peuple, recueillir les documents sur l'agriculture, le commerce et l'industrie, renseigner le gouvernement dans un but moral sur les choses et les individus...

Enfin, c'étaient des mouchards.

Et je trouve que, pour des mouchards, ils avaient à « rendre » excessivement.

D'ailleurs, que rendaient-ils ?

L'un d'eux propose qu'une loi réglemente le port de la cocarde chez les dames et les oblige à la montrer très ostensiblement au milieu des dentelles et des « affluents » !

Un autre, appelé Rousseville (parbleu !), réclame la création d'une maison de jeux très élégante, où des rabatteurs devraient conduire les aristos et surprendre leurs discours... « Opération malhonnête sans doute ; mais il faut bien sauver la patrie ! » déclare, la mort dans l'âme, ce Rousseville — en demandant qu'on le nomme directeur du tripot projeté !

Un troisième conseille la suppression du théâtre de Racine, de Corneille et de Molière, que remplaceraient au répertoire les pièces écrites par des « bons citoyens » !

Telle était la mentalité des « observateurs de l'esprit public » en pleine tourmente révolutionnaire.

LE RECORD DU VOL

Les voleurs ne savent plus limiter leurs désirs. En effet, voler une pièce de vin, un millier de bouteilles de liqueurs, de champagne et d'autres boissons, des centaines de caisses d'épicerie, des boîtes de conserves, de chocolat, une bonbonne d'alcool, des effets pour homme et pour femme, une pièce de toile, du linge, une bicyclette, 1.600 kilos de charbon, et, enfin, une armoire à trois panneaux, ornée de glaces biseautées, c'est, pour un seul homme, un record peu banal.

Celui qui a accompli ces vols est un homme d'équipe, employé à la gare de Pierrelaye (Seine-et-Oise).

Il avait dû louer une voiture de déménagement pour transporter toutes ces marchandises et même, pour les loger, changer de maison, et s'en aller habiter confortablement à Orry-la-Ville (Oise).

Il eut sans doute continué longtemps le cours de ses exploits, si le commissaire de police, sous-chef de la première brigade mobile de la Sûreté générale, et un inspecteur n'étaient venus y mettre un terme en l'arrêtant.

Néanmoins, le magistrat, en découvrant les stocks volés, en conçut une légitime et admirable stupeur.

Le voleur, qui est marié et père de deux enfants, a été écroué à la prison de Pontoise.

L'ÉPINGLE QUI EMPOISONNE

Un nouveau métal est à mettre sur le compte des épingles à chapeaux de dames.

M. Lewis Drew, qui assistait dans une tribune, à Londres, à une course de bicyclettes, fut égratigné à la figure par l'épingle du chapeau d'une voisine. Une inflammation se produisit et dégénéra bientôt en érysipèle.

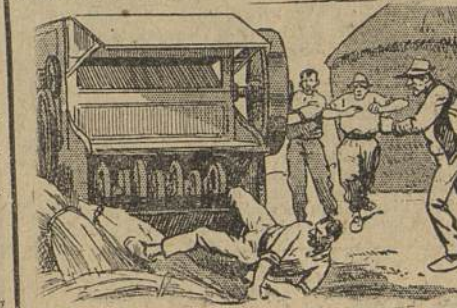
Le pauvre homme a succombé à cette maladie le lendemain du jour où il avait été blessé.

DE LA POLICE DANS LE SUD-OUEST

UN MEURTRE. — A St-n-Just, un carrier, a, au cours d'une discussion, assommé d'un coup de barre de mine à la tête un cultivateur. La victime est âgée de 66 ans. M. RENNIS.



BRULÉ VIF. — Un incendie éclatant dans un immeuble parmis les très se trouvait un vieillard de 86 ans qui s'est fait au milieu des flammes. Son fils, il se rappela qu'il avait oublié son argent dans sa chambre. Il s'engagera rapidement dans l'escalier ; mais il tomba asphyxié et fut entièrement carbonisé. TOULOUSE.



ACCIDENT MORTEL. — Autour d'une machine, à battre le blé, des ouvriers se pressaient. L'un d'eux glissa sur les gerbes et eut la jambe et le côté nappés par les engrenages. Quand on arrêta la machine, le malheureux était mort. Il avait la jambe droite presque arrachée du tronc. ROY-N.



UNE AUTO FAIT PANACHE. — Le propriétaire d'un garage de Toulouse a traversé le boulevard de Gari et quand à un brusque tournant, il se trouva sur le point de tamponner un homme et une femme qui sortaient d'un étamp. Il bloqua brusquement le frein ; mais la voiture céda et le conducteur fut gravement blessé. TOULOUSE.

COMMENT ON FABRIQUE UN REMBRANDT

Dernièrement, un millionnaire s'apercevait qu'on lui avait vendu un faux Rembrandt. Les fabriques de faux maîtres sont nombreuses à Montmartre.

Voici comment on procède :

On prend un panneau vermoulu provenant d'un vieux meuble, sur lequel l'artiste compose (il ne faut naturellement pas copier un tableau connu) une scène dans la note voulue, avec une grande fidélité de détails et d'accessoires ; puis on passe la peinture au jus de réglisse, on la vaporise d'une pluie fine d'encre de Chine, dont l'effet imite à s'y méprendre les inconvenances des mouches ; on la suspend ensuite dans une cheminée, au-dessus d'un feu de bois vert ; après quoi, on l'enduit d'un vernis transparent de couleur ambrée, et, enfin, on la met au four, la chaleur craquelant le vernis. On a ainsi un beau tableau de musée « culotté » à point, qui a coûté 100 francs, et qui se revend 50.000 aux Etats-Unis.

UNE ÉPIDÉMIE DE RAGE

Une épidémie de rage sévit actuellement dans la grande région industrielle de la Pologne russe.

Dans la ville de Sielce seule, 52 personnes ont été mordues par un chien hydrophobe. Le lendemain on a transporté de Sosnowice à l'hôpital Pasteur de Varsovie, 50 personnes.

A Salegovie, une jeune fille mordue par un chien fut atteinte de la rage quelques jours après la morsure. Elle vient de succomber après une agonie des plus douloureuses. Pendant qu'on la soignait, la jeune fille mordit sa mère et plusieurs autres personnes qui s'étaient approchées d'elle.

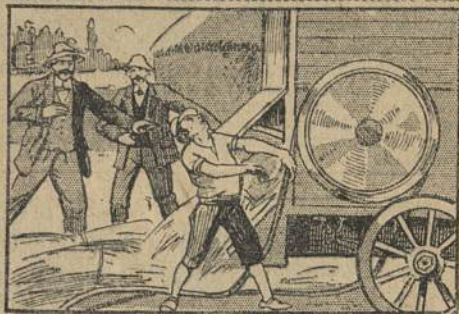


DE LA POLICE DANS L'OUEST

SINISTRES EXPLOITS D'UN RÉSERVISTE. — Un affûteur parisien, réserviste au 74^e de ligne, a parcouru, la nuit, les rues de Rouen, le couteau à la main, semant la terreur parmi les passants attarés.

Il s'attaqua d'abord, à un représentant de commerce sur le quai de Paris; après l'avoir bousculé, il lui donna trois coups de couteau dans le ventre. Tandis que la victime s'affaissait dans le bras d'un de ses amis, le meurtrier s'enfuyait, accompagné d'un autre réserviste. Une demi-heure plus tard passant dans la rue de la Croix-de-Feu, il s'attaqua à une fille publique, et après l'avoir insultée, lui plongea sa baïonnette dans le ventre. Vers 2 h. 12, le même triste individu s'en prenait à une vieille femme, sur la place Saint-Marc, et cherchait à l'étrangler. Mais, pris de frayeur aux cris de sa victime, il abandonna et s'enfuit; puis il rentra à la caserne en sautant le mur. Les agents de police qui cherchaient le misérable se rendirent au quartier. On le retrouva dans sa chambre, les mains encore ensanglantées.

ROUEN.



HAPPÉ PAR UNE MACHINE. — Une batterie était installée chez un particulier. Le travail battait son plein quand l'ingénieur cria au chauffeur d'arrêter la machine. La courroie venait de tomber et un apprenti de 14 ans, ayant commis l'imprudence de vouloir la replacer avant l'arrêt, venait d'avoir la main droite arrachée.

DREUX.



ACCIDENT DE CHASSE. — Accompagnés de deux porteurs, trois chasseurs passaient à travers champs. L'un d'eux voulut mettre son fusil à la bretelle. A ce moment, un coup de feu partit; un des porteurs s'abattit, horriblement blessé. Son état est désespéré.

GOUPILLIÈRES.

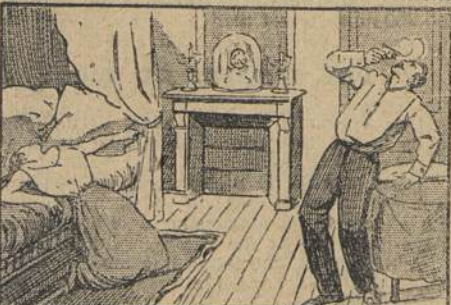
UN PARRICIDE. — Un menuisier, trouvait sa mère pendue dans son grenier; il appela les voisins et ceux-ci constatèrent aussitôt des choses au moins bizarres: la corde qui avait dû servir à la victime pour se pendre lui serrait la poitrine et, en outre, la pendue avait sur la figure des traces de coups. Un médecin légiste, à pratiqué l'autopsie. Il a constaté que la morte portait sur le crâne une blessure provenant d'un coup de matraque, qui a dû occasionner la mort. Une voisine de la morte aurait été réveillée, pendant la nuit, par les cris de celle-ci; elles étaient mises à sa fenêtre et elle avait entendue la malheureuse crier: tu me tues! Enfin plusieurs habitants du village ont déclaré que le menuisier battait sa mère. Après tous ces témoignages le menuisier a été arrêté.

SAINT-MALO.



MEURTRE INVOLONTAIRE. — En permission chez un ami, un soldat voulut décharger un fusil. Le coup partit, atteignant les deux nièces de l'ami qui furent atteintes, l'une à la tête, l'autre à la main. L'aînée vient de succomber à l'hôpital.

ALENÇON.



DRAME D'AMOUR. — Désespéré de ne pouvoir se marier, un employé à la mairie et une jeune Lorientaise résolurent de mourir ensemble. Ils passèrent la nuit dans un hôtel et, le matin venu le jeune homme s'armant d'un revolver, fit feu sur son amie qui fut atteinte à la tête. Lui-même se tua ensuite une balle dans le crâne.

LORIENT.

MAT EN CINQ COUPS

(Suite et fin.)

— C'est bien simple. Je suis un ami de votre père. J'ai longtemps vécu au loin, suis revenu en France, ai cherché à le retrouver; on m'a appris sa mort et il est tout naturel que j'aie cherché à retrouver sa fille unique, la petite... au fait, la petite quoi? votre prénom?

— Marguerite.

— La petite Marguerite Thénard, que je finis par retrouver, grande et belle demoiselle, chez son oncle Laumonier. Gène d'abord, puis larmes, effusion, — le premier jour — l'oncle m'invite à nouveau. Tâchez que ce soit un jour où les Ricaux viennent passer la soirée, afin que je les surveille à loisir.

— C'est parfait.

— Et n'oubliez pas que je suis Célestin Vidal — vous vous souviendrez bien de ce nom — le vieil ami de M. Thénard.

— Il me reste, monsieur Pinson, à vous remercier, pour vouloir bien vous occuper de cette affaire, fit la jeune femme.

— Croyez que c'est moi votre obligé; j'aime tant à découvrir la trame d'affaires mystérieuses...

Et comme après avoir reconduit Mlle Thénard jusqu'à la porte, l'inspecteur de la Sûreté revenait dans son cabinet, on eût pu l'entendre murmurer:

— Ou je me trompe bien, ou cette brave demoiselle est en train de se défaire de son oncle pour l'empêcher de lui donner le temps de faire un legs à l'ami Ricaux. Et ce, de complicité avec le vieux domestique Urbain: tous deux cherchant à faire porter les soupçons sur les deux Ricaux.

II

L'accueil fait par l'oncle Laumonier et sa pièce Marguerite à Célestin Vidal, le vieil ami de Thénard, fut d'abord plutôt froid.

Mais Urbain — mis dans la confidence — ayant formellement reconnu M. Vidal pour être un vieil ami de son ancien maître, il eut ses grandes et petites entrées dans l'appartement que Laumonier occupait rue de Miromesnil.

Rien d'insolite ne se passa aux deux premières soirées où les Ricaux jouaient aux échecs avec Laumonier.

Deux choses, toutefois, frappèrent le policier.

Le vieux Ricaux avait pour habitude d'apporter ces soirs-là, pour en faire cadeau à son ami Laumonier, une bouteille de vieux rhum de la Jamaïque qu'on dégustait.

Les verres étaient remplis par Urbain qui se retournait toujours pour les remplir, de telle façon qu'il était impossible à qui que ce fût de le voir verser le liquide.

D'autre part, Pinson fit une autre remarque: invariablement la soirée se terminait par une dernière partie d'échecs où l'on demandait au vieux joueur de faire son fameux coup de « Mat en cinq coups par le fou noir ».

On savait lui plaire ainsi, en le flattant au souvenir de la plus belle victoire qu'il ait jamais remportée sur l'échiquier.

Ces deux premiers soirs, Laumonier, en jouant ce dernier coup, s'écria:

— Tiens, comme c'est curieux, la cheville du fou noir semble entrer dans les trous du damier avec beaucoup plus de facilité qu'à l'habitude.

Personne ne releva le mot qui, cependant, fut dûment noté par le policier.

Pinson avait bien surveillé les personnages qui jouaient un rôle quelconque dans ce drame, et sa conviction était faite.

Les Ricaux, à son avis, étaient absolument innocents.

Il en revint à son idée première: une complicité possible entre Mlle Thénard et le vieux domestique Urbain.

La troisième soirée chez Laumonier se passa comme les deux premières, à cette exception près que Pinson fut à même de remarquer qu'après que le domestique eût rempli de rhum par trois fois les verres des joueurs, il avait, en se retournant encore, versé dans la bouteille une poudre blanche, contenue dans un mince papier de soie.

— Etrange, pensa-t-il, sans avoir eu l'air de s'en apercevoir.

Il revint auprès des joueurs, très intéressé à leur partie, quand au bout de quelques instants, il sentit sur son bras une légère pression de doigts.

Se retournant aussitôt, il aperçut Mlle de Thénard, qui, des yeux, lui faisait signe de l'accompagner à l'autre bout du salon.

— Monsieur Pinson, murmura-t-elle à voix basse.

— Vidal, vous vous trompez, mademoiselle.

— Vidal, si vous voulez. Vous voyez ce rhum, là-bas dans la bouteille?

— Oui.

— Regardez bien la bouteille, il y a quelque chose de blanc au fond. Je suis sûre qu'on y a mis une poudre de poison.

— Moi aussi, fit Pinson.

— Ce sont eux qui apportent ce vieux rhum, chaque fois qu'ils viennent ici.

— Le bon vieux rhum est rare et je comprends que MM. Ricaux n'en fassent cadeau qu'à leurs amis, et bien parcimonieusement encore, ainsi que vous l'avez dit, mademoiselle. Mais permettez-moi de vous faire une simple question: Si ce rhum est empoisonné, comment

— Voir l'Œil de la Police n° 138.

— votre oncle en absorbant un, deux ou trois petits verres peut-il être plus affecté que MM. Ricaux, qui ne souffrent pas que je sache?

— Mlle Thénard se montra déconcertée.

— C'est vrai. Vous avez raison.

— Selon moi, le poison, s'il est administré à votre oncle ne l'est pas de cette façon.

— Et comment?

— Laissez-moi encore quelques instants, et nous découvrirons le coupable.

— Vous en semblez bien sûr?

— On n'est jamais sûr de rien, mais je crois être sur la bonne piste.

— Puissiez-vous dire vrai!

La partie d'échecs continuait entre Laumonier et le neveu de Ricaux.

Le policier sembla fort s'y intéresser et le jeune homme perdit naturellement.

— Ah! s'écria Pinson, il se fait tard et je vais être obligé de vous quitter.

— Non, non, monsieur Vidal, fit l'aveugle, nous ne terminons jamais une soirée, sans le « mat en cinq coups par le fou noir ».

— Je vous assure, il faut que je m'en aille...

— Oh! vous savez que ce n'est pas long!

— Eh bien, soit! Mais je voudrais voir Marguerite jouer ce dernier coup avec vous.

— Je ne demande pas mieux, fit la jeune fille en s'approchant.

— Et tenez, pour cette fois, monsieur Laumonier, continue le policier, changeons le damier de place. Prenez les blancs, mademoiselle Thénard prendra les noirs. Le coup est le même.

— Mon oncle ne saurait jouer autrement qu'avec les noirs, s'écria vivement la jeune fille prête à se lever.

— Qu'importe? reprit Pinson.

— Il importe si bien, que mon oncle manquera le coup s'il ne jouait avec les noirs.

— Bon! fit Pinson. Qu'il garde les noirs alors. A vous de jouer, mademoiselle...

— Laumonier tâta des doigts ses pièces, puis arriva au dernier mouvement, — le fou noir faisant le roi échec et mat. — l'aveugle dit:

— Mais c'est étonnant, ce soir, il n'y a pas moyen de faire entrer la cheville du fou noir dans ce trou de damier. Les dernières fois cela allait bien mieux. Qu'y a-t-il donc?

Il appuyait des doigts, autant qu'il pouvait, pour forcer la cheville à entrer.

Pinson lui releva le bras d'un mouvement brusque, et saisit le fou noir qu'il examina attentivement, tout en se rapprochant rapidement de la porte donnant accès au salon, de façon qu'aucune des personnes ne pût sortir.

Les Ricaux et Marguerite étaient demeurés interloqués de ce mouvement du policier.

Quant à Laumonier, ne retrouvant pas la pièce d'échecs sous ses doigts, il disait:

— Mais où donc est le fou noir?

— C'est moi qui l'ai, s'écria Pinson.

Puis se tournant vers les Ricaux il ajouta:

— Vous êtes, messieurs, les victimes d'une odieuse machination, et vous, monsieur Laumonier, vous l'échappez belle!

— Comment cela? firent les trois hommes.

— Quelqu'un ayant intérêt à faire porter les soupçons sur vous, introduit un poison dans le rhum que vous apportez, quand la bouteille est aux trois quarts vide.

— Quels soupçons? demandèrent les Ricaux.

— Les soupçons au sujet des malaises continus de M. Laumonier, malaises dont on voudrait que vous soyez les auteurs, en vue d'amener ce malheureux à faire son testament par lequel il vous laisserait le tiers de sa fortune. Mais j'ai pu découvrir la trame ourdie contre vous. M. Laumonier est bien empoisonné deux fois par semaine, et justement aux jours où vous venez chez lui, de façon à ce que l'empoisonnement coïncide avec votre présence.

— Comment le poison lui est-il administré?

— Au moyen de ce fou noir. Examinez-le bien: les petites aiguilles sont creuses et suivent toute la longueur de la pièce où le poison — très lent — est introduit. La cheville qui, à deux reprises a été changée pour une qui entre bien dans le trou du damier, pour tromper mon attention — car je dois vous dire, messieurs, que je suis inspecteur de la Sûreté, Pinson est mon nom et pas Vidal — la cheville ordinaire trop grosse pour entrer dans le trou et remise en place aujourd'hui oblige, M. Laumonier à appuyer sur le fou, et fait ainsi pénétrer le poison dans ses doigts. Quant au coupable...

Pinson n'eut pas le temps d'achever: on entendit un coup de revolver tiré dans une des pièces de l'appartement.

Marguerite Thénard demeura auprès de l'aveugle, tandis que le policier et les deux Ricaux fouillaient les autres chambres. Ils revinrent au bout d'un instant, l'inspecteur en tête, tenant un papier en main.

— Quant au coupable, reprit-il, il vient de se faire justice.

— Qui était-ce? firent ensemble Laumonier et sa nièce.

— Le vieux domestique Urbain, qui s'est fait sauter la cervelle, en voyant son crime découvert. Mais il a laissé, avant de mourir, le papier que voici:

« Qu'on n'accuse personne autre que moi de l'empoisonnement de mon maître. Si j'ai agi ainsi, c'était pour que M. Laumonier n'eût pas le temps de coucher M. Ricaux sur son testament et enlever ainsi une partie de sa fortune à sa nièce Mlle Thénard, que j'ai vue naître et que j'aime comme ma propre enfant. »

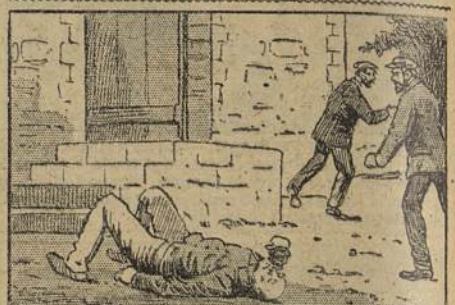
(Reproduction interdite.)



DE LA POLICE dans le Midi et le Centre

MEURTRE DE SA FEMME. — A Villeneuve-les-Béziers, un sujet espagnol, à l'égard de sa femme de dix ans de couteau. Il venait de se faire embaucher avec sa femme pour les vendanges; le couple avait fait la route à pied depuis Béziers et il faisait chaud, ce qui donnait prétexte de s'arrêter dans les caïsses dissimilés sur le chemin. En arrivant à cinquante mètres de Villeneuve, le meurtrier était légèrement piqué de soif et c'est alors que, rendu furieux par sa femme, une jeune Barcelonnaise, âgée de 24 ans, qui lui faisait de vaines réprimandes, il sortit son couteau de sa poche et lardit celle-ci de dix coups; l'abandonnée ensuite sa victime et rentra tranquillement dans sa localité. Le coupable a été arrêté. La blessée est dans un état grave. Le meurtrier prétend qu'il a simplement voulu corriger sa femme.

BÉZIERS.



POUR 56 FRANCS. — Deux misérables, avisant la demeure isolée d'un vieillard, frappèrent à la porte et demandèrent un verre d'eau. Au moment où le pauvre vieux leur tendait un verre, les bandits se jetèrent sur lui, le frappèrent à coups de bâton et l'envoyèrent rouler au bas des marches du perron. Le vieillard fut achevé à coups de matraque. Puis ses assassins volèrent 56 francs et s'enfuyèrent. Ils ont été arrêtés.

LARGENTIÈRE.



ENFANT CARBONISÉ. — Au hameau de Gressentis un enfant de 7 ans tirait des fusées près d'un grenier à fourrage. Le feu se communiqua au foin. Effrayé, l'enfant voulut éteindre les flammes. Quand on put se rendre maître de l'incendie, on trouva le cadavre du pauvre petit carbonisé.

ALIZON.

NOTE DE DÉSPOIR. — Ses parents d'une jeune fille avaient reçu une lettre anonyme signalant que cette jeune fille, âgée de dix-huit ans, avait un enfant. Elle se fit l'observation à son enfant. Sa pauvre fille protesta, mais désespérée par une pareille accusation, elle se tira une balle de revolver à la tempe droite. Au préalable, elle avait écrit une lettre demandant pardon pour cet acte de désespoir, mais protestant contre l'accusation anonyme. Elle affirmait que jamais elle n'avait eu d'amant.

CETTE.



CHAGRIN D'AMOUR. — Abandonnée par son amant, un riche propriétaire, une jeune lingère alla dans le parc du château habité par l'infidèle qu'elle rencontra et qu'elle supplia de reprendre la vie commune. Sur un refus catégorique, la jeune fille se jeta à terre, dégrafa son corsage et se tira deux coups de revolver dans la poitrine. La mort fut instantanée.

CHATEAURoux.



GRAVE ÉCHAUFFOURÉE. — Entre sauniers français et espagnols, une dispute s'envenima parce que les seconds travaillaient trop mollement. Une rixe éclata au cours de laquelle un espagnol porta un coup de couteau à un français. Celui-ci riposta par un coup de pelle. Une mêlée générale s'ensuivit. Il fallut pour la faire cesser l'intervention des gendarmes.

VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE.

AUJOURD'HUI — 10 CENT.
EN VENTE PARTOUT

le 1^{er} fascicule de

NOSTRADAMUS

Roman d'amour, Roman de Magie
= Roman de cape et d'épée =

suite des Romans Héroïques
de

MICHEL ZÉVACO

Seule édition donnant :
le texte complet et illustré
des œuvres de MICHEL ZÉVACO

Déjà Parus :

BURIDAN, le héros
de la Tour-de-Nesle
fort volume, envoi
franco contre 3 fr. 50

BORGIA
un fort volume
envoi franco contre
2 fr.

Éditions JULES TALLANDIER
PARIS, 75, Rue Dareau, 75, PARIS

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.
Écrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

CET HOMME



Toutes les parties du monde sont unanimes à dire que nul autre que Lui Seul ne dévoile avec autant de netteté la vie de chacun. Quant à d'attestations et de remerciements lui viennent de toutes parts.
M. L. H. écrit : Vous me connaissez mieux, sans m'avoir jamais vu, que mes amis de trente ans : c'est la plus belle chose que je puisse faire de votre science.
Envoyez spécimen de votre écriture et date de naissance, mois, jour et heure (si connue). Ajoutez-y enveloppe à votre adresse et 2 francs en bon de poste ou timbres pour frais de poste et travaux d'écriture. Il vous enverra ensuite la Carte planétaire et une étude ABSOLUMENT GRATUITE de votre vie afin de vous faire connaître son succès. Écrivez-lui sans hésitation, la véracité de ses dires vous émerveillera. Affranchir lettre à 0.25. Ne pas confondre avec les imitateurs. Professeur O. RADJA, Transfert 42 Bloomsbury, Square W. C. (Op 73) Londres.

Concours n° 36 (6 Séries)

Titi, le Voleur de Chiens

QUATRIÈME SÉRIE

Titi le cambrioleur, dont la présence avait été signalée à Paris, a jugé prudent de fuir la capitale pour se réfugier en

FORMIDABLE BAISSSE des PRIX

des Disques **PATHE** 28 et 35 c/m.

Les moins chers, les meilleurs du Monde !

UN PATHÉPHONE DANS CHAQUE FAMILLE

SUCCÈS ENTHOUSIASTE !

DISQUES PATHÉ doubles :
24 centimètres de diamètre..... 2 fr. 75
28 centimètres de diamètre..... 4 fr. »
35 centimètres de diamètre..... 5 fr. »

3 COMBINAISONS AU CHOIX

L'Appareil et 80 Morceaux. Disques de 24 centim.
180 fr. - 6 PAR MOIS

L'Appareil et 56 Morceaux. Disques de 28 centim.
180 fr. - 6 PAR MOIS

L'Appareil et 56 Morceaux. Disques de 35 centim.
210 fr. - 7 PAR MOIS

Nous garantissons nos prix
MOINS CHERS

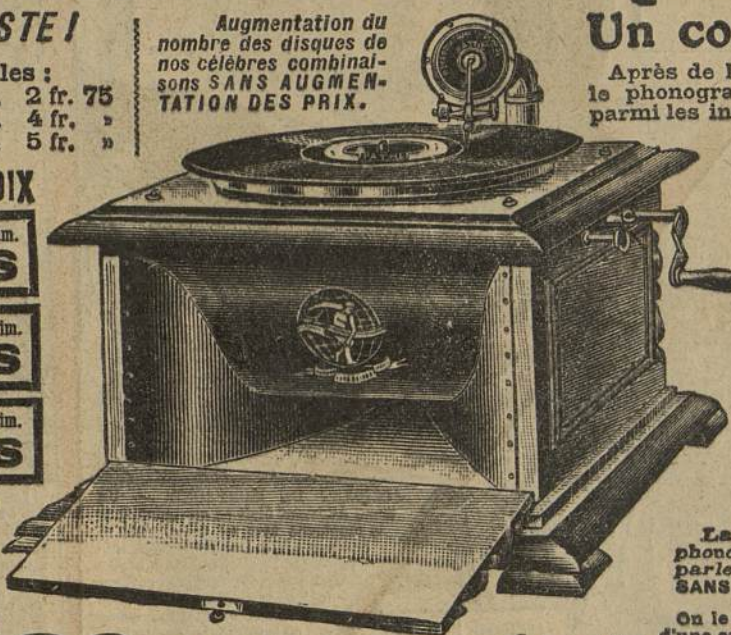
QU'AU COMPTANT

Nous vendons en confiance.

RIEN A PAYER D'AVANCE

Fourniture immédiate

Augmentation du
nombre des disques de
nos célèbres combinai-
sons **SANS AUGMEN-
TATION DES PRIX.**



Un coup de Théâtre !

Après de longues années de recherches, le phonographe se classe définitivement parmi les instruments de musique à caisse de résonance. — Plus de pavillon métallique, et par ce fait, plus aucune vibration ! La voix des chanteurs et le son des instruments sont enfin reproduits mathématiquement sans la moindre déformation et sans la moindre bruit mécanique, on entend maintenant les nuances les plus subtiles du chant, le sentiment est prodigieusement exprimé et l'émotion de l'artiste se communique à l'auditeur !
**Le Miracle apparaît grandiose !
Les Temps sont venus !
Et c'est la réalité, la vie, l'art en un mot dans sa sublime beauté.**

La dernière merveille **PATHE**, le phonographe sans pavillon, chante et parle comme l'artiste en personne, **SANS AUCUNE DIFFÉRENCE.**

On le sait, les instruments en bois, pourvus d'une caisse de résonance, le violon et le violoncelle surtout, sont ceux qui se rapprochent le plus, qui se confondent, dirons-nous, avec la voix humaine.

C'est ce qui a mis les inventeurs sur la trace de l'incomparable merveille, le phonographe sans pavillon.

PATHE, plus grand à lui seul que tous les fabricants de phonographes du monde, nous donne enfin la machine de l'avenir !

Plus de pavillon encombrant, incommode, sonnait le métal, mais la caisse de résonance en bois qui, sans rien enlever de la force ni de l'intensité des sons, donne une réalité d'expression inconnue jusqu'ici.

Nous donnons pour rien,

à tous nos nouveaux souscripteurs,
le Grand Diaphragme PATHE-CONCERT
avec son certificat de garantie,
vendu partout 25 francs,
Diaphragme à membrane de mica indestructible et poterie de saphir extra-fin.

L'appareil et les disques sont garantis tels qu'ils sont annoncés, ils peuvent être rendus dans les huit jours qui suivent la réception s'ils ne conviennent pas.

GIRARD & BOITTE

Seuls Concessionnaires pour la Vente à termes

des **PHONOGRAPHES PATHE**

46, Rue de l'Echiquier, PARIS (X^e)

77 BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné, déclare acheter à MM. GIRARD & BOITTE, à Paris, l'APPAREIL à DISQUES PATHE et la Collection des morceaux choisis sur grands disques double face, c/m, aux conditions énoncées, c'est-à-dire par paiements mensuels de francs, jusqu'à complète liquidation de la somme de francs, prix total.

Fait à _____ le _____ 191

Nom et Prénoms _____ SIGNATURE

Profession ou Qualité _____

Domicile _____

Département _____

Gare _____

Prière de bien indiquer la profession ou qualité.

GIRARD & BOITTE

46, Rue de l'Echiquier, PARIS (X^e)

L'Appareil
et 80 Morceaux
DISQUES 24 c/m
180 fr., 6 fr. par MOIS

OPÉRAS — OPÉRAS COMIQUES

1. La Tosca (Le Ciel l'a fait), par VAGUET
2. Paillasson (Pauvre Paillasson), par VAGUET
3. Faust (Sérénade), chanté par BELHOMME
4. Le Caid (La Diane), chanté par BELHOMME
5. Mignon (Duo des Hirondelles), chanté par BELHOMME et VALLANDRI
6. Le Grand Mogol (Dans ce beau Palais), chanté par DELVORE, Mlle LAMBERT
7. Faust (Chœur des Épées), chanté par DELVORE, NANCY, DASSA, BELHOMME
8. La Mascotte (Couplets du Secret de Polichinelle), chanté par BELHOMME
9. L'Africaine (Air de Vasco de Gama), par AFFRÈS
10. Aïda (O céleste Aïda), chanté par AFFRÈS
11. Faust (Salut à mon dernier matin), chanté par NANCY
12. La Cloche du Rhin (Erwin, écoute-moi), chanté par VAGUET

ROMANCES — CHANSONNETTES

13. Pastorale, chanté par BELHOMME
14. Semaines, chanté par ALBERT
15. Pour une Larme, chanté par VAGUET
16. Aubade, chanté par VAGUET
17. Arioso, chanté par VAGUET
18. Sérénade du Passant, par VAGUET
19. Le Roi des Tyroliens, par CHARLES
20. Le Départ du Père, par CHARLES
21. Flora, Florette, chanté par DALLERT
22. Souvenir de Vespère, par DALLERT
23. Le Soir, chanté par ALBERT
24. La Charité, chanté par ALBERT
25. Tout en roses, chanté par ALBERT
26. En revenant de Longchamps, chanté par MARCEL
27. Le Drapeau du Paysan, par ELVAL
28. L'Angelus de la Mer, par ELVAL
29. Une Page d'Amour, chanté par ELVAL
30. Le Souvenir des Amours, par RAVAL
31. Votre Baiser d'adieu, par MARCEL
32. Après la Rupture, par MARCEL
33. M'aimait-elle, chanté par MARCEL
34. Écoute l'air d'il y a, par MARCEL
35. Toi, toi, c'est l'Amour, par DICKSON
36. Éternelle Berceuse, par MANOL
37. Ça sent l'Amour, par Karl DITAN
38. Petit Bonheur, chanté par Karl DITAN
39. Les Trois Folies, chanté par BÉRAUD
40. Le Loup de Mer, chanté par BÉRAUD

ORCHESTRES — DANSES, ETC.

41. Sept Valses, Sept Polkas
42. Quatre Mazurkas, Cinq Scottisches
43. Neuf Danses diverses (Quadrilles, Galops, Gavottes, etc.)
44. Huit Morceaux d'Orchestres divers (Marches, Fantaisies, etc.)

Nous fournissons immédiatement et sans aucun paiement préalable l'appareil et la collection de disques choisis, le tout au grand complet, et l'acheteur ne paie que

6 fr.

6 PAR MOIS

jusqu'à complète libération du prix total pour l'une ou l'autre des deux premières combinaisons, 7 francs par mois si l'on choisit la troisième combinaison.

A tous et 8 Jours à l'Essai

partout

L'Appareil
et 56 Morceaux
DISQUES 28 c/m
180 fr., 6 fr. par MOIS

OPÉRAS — OPÉRAS COMIQUES

1. La Tosca (Le Ciel l'a fait), par VAGUET
2. Paillasson (Pauvre Paillasson), par VAGUET
3. Faust (Sérénade), chanté par BELHOMME
4. Faust (Salut à mon dernier matin), chanté par NANCY
5. Le Caid (La Diane), chanté par BELHOMME
6. Aïda (O céleste Aïda), chanté par AFFRÈS
7. La Mascotte (Couplets du Secret de Polichinelle), chanté par BELHOMME
8. La Périole (Séductrice), chanté par Léo DUBOIS et BÉRAUD
9. Le Pré-aux-Clercs (Les Rendez-vous), Duo, BELHOMME et Mlle Jane MARIGNAN

ROMANCES — CHANSONNETTES

10. Pour une Larme, chanté par VAGUET
11. Aubade, chanté par VAGUET
12. Pastorale, chanté par BELHOMME
13. Semaines, chanté par ALBERT
14. Le petit Grégoire (Bottin), par CHARLES
15. Souvenir de Venise, par DALLERT
16. En revenant de Longchamps, chanté par MARCEL
17. Hop! eh! eh! d'ici, par MARCEL
18. Le Drapeau du Paysan, par ELVAL
19. Pardon (Valse chantée), par ELVAL
20. Toi, toi, c'est l'Amour, par DICKSON
21. Éternelle Berceuse, par MANOL
22. Le Loup de Mer, chanté par BÉRAUD
23. Le Souvenir des Amours, par RAVAL
24. Garesse Andalouse, par Mlle LANTHÉRY
25. Aïmons-nous, chanté par VAGUET
26. Le Bouquet, chanté par VAGUET

ORCHESTRES — DANSES, ETC.

27. Six Valses
28. Six Polkas
29. Quatre Mazurkas
30. Deux Scottisches
31. Six Danses diverses
32. Huit Morceaux divers, Soli, etc.

devront être adressées à M. Lecoq à l'Œil de la Police, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

Indiquer nettement sur l'enveloppe le nom et le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer, avec les six solutions, les six bons de concours qui se trouvent au bas de la page 11.

CHAUVES-IMBERBES

Pour posséder Belle Chevelure ou Superbes Moustaches, demandez à M. STEFAN, à NIOLET, 2, rue Amélot, PARIS, sa méthode gratuite. St-Marc, 72, Paris, son livre Forces Inconnues. GRATIS

MAGIE NOIRE et **SORCELLERIE**. — Livre merveilleux dévoilant tous les secrets : pacte avec le démon ; découverte des trésors ; philtre triomphant d'amour ; prédiction de l'avenir ; pour gagner aux loteries et au jeu ; pour jeter ou détruire un sort ; pour se rendre invincible ; faire réussir projet de mariage ; tous les secrets des guérisseurs ; domination des volontés ; pouvoir irrésistible assurant réussite et fortune. — Notice gratis. — Écrire Maison Grévil, 2, rue Amélot, Paris.

INFAILLIBLE ET SÉRIEUX

Pour soumettre, même à distance, une personne au caprice de votre volonté, demandez à M. STEFAN, à NIOLET, 2, rue Amélot, PARIS, sa méthode gratuite. St-Marc, 72, Paris, son livre Forces Inconnues. GRATIS

Abonnements à L'ŒIL DE LA POLICE :
FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an
Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite
L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABAILLE
(Valeur d'une valeur de 5 francs. Joindre 0.50 pour recevoir franco à domicile.)
Adresser les demandes : 75, rue Dareau, Paris.

L'ŒIL DE LA POLICE
CONCOURS N° 36
TITI LE VOLEUR DE CHIENS
Conservé ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons.

Nous commencerons dans notre prochain numéro
UN NOUVEAU CONCOURS
Avec nombreux prix de valeur

UN TRAIN ARRÊTÉ PAR UN OURS.

Un train de voyageurs rencontrant un ours sur la voie, s'arrêta. L'animal se redressa sur ses deux pattes de derrière et fit mine d'interdire le passage. Le personnel du train et quelques voyageurs attaquèrent alors l'animal, qui se défendit vaillamment. Ce n'est qu'après une lutte de vingt minutes qu'on réussit à le tuer. Il avait reçu plus de douze balles dans le corps.

ETATS-UNIS.



ACCIDENT DE MONTAGNE. — Un jeune Allemand était en excursion dans la montagne avec un de ses amis et une jeune fille. Les jeunes gens traversèrent l'un des couloirs dont les têtes on se servent pour envoyer les troncs d'arbres abattus dans la vallée, au moment même où le fût d'un cône descendait. Le jeune Allemand, atteint à la tête fut tué net. La jeune fille eut une jambe cassée, et son camarade fut contusionné.

GRENOBLE.

ASSIÉGÉ PAR LES GENDARMES.

Pour arrêter un vigneron, des gendarmes cernèrent la maison où il se trouvait. Plusieurs d'entre eux pénétrèrent ensuite dans l'habitation. A peine étaient-ils entrés que le vigneron tira sur eux un coup de fusil à bout portant. Un gendarme fut atteint seulement à la main. Avant qu'on ait eu le temps de se précipiter sur le meurtrier, celui-ci se mit à tirer le canon de son fusil sous le menton et se faisait justice. La cavalerie jallisa sur les représentants de la force publique.

EPERNAY.



TRAGIQUE PROMENADE EN MER. — Sur un léger bateau en planches et en toile, trois jeunes gens avaient pris la mer. Soudain, l'embarcation chavira; un des jeunes gens disparut. Le plus jeune, âgé de onze ans, se cramponna à la coque, tandis que le plus âgé, bon nageur, allait chercher du secours. Des marins accoururent et purent sauver l'enfant qui, sans connaissance, tenait toujours le bord de l'embarcation.

DUNKERQUE.

LA MORT D'UN SOLDAT. — Un soldat du 11^e bataillon de chasseurs alpins, a été victime d'un accident mortel. Monté sur un meuble qu'il conduisait à l'abreuvoir, il eut l'imprudence de pénétrer au milieu du torrent, le Daron très rapide et considérablement grossi, et la fonte des neiges, et dont le lit est encombré de rochers. Il fut entraîné, culbuta ainsi que sa monture et ne fit retour, que deux cents mètres plus loin.

MOUTIERS.

ACCIDENT DANS UNE FOIRE. — A la foire installée place de la République, un wagonnet de montagnes russes à dérivé et est tombé à terre avec les huit personnes qu'il contenait, six jeunes gens et deux jeunes filles. Toutes ces personnes ont été blessées, que quelques-unes assez gravement.

LILLE.



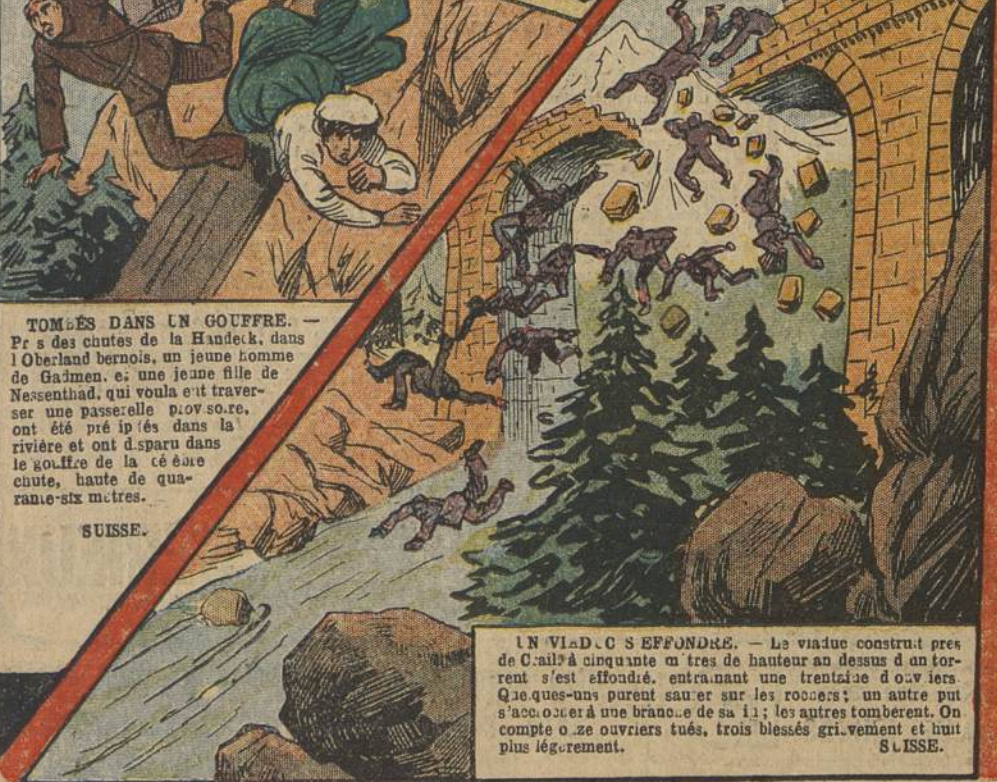
UN ACTE IMBECILE. — Pour assister au meeting d'aviation, des personnes s'étaient installées sur un talus bordant la voie du chemin de fer. Ne pouvant les faire partir, un sous-officier de district à la Compagnie d'Orléans, ordonna à un employé de mettre le feu aux ajoncs du talus. L'employé obéit, mais en raison de la sécheresse, l'incendie s'étendit et menaça un instant la poudre militaire. Par bonheur, le feu a été circonscrit par la troupe et la police.

LE MANS.

DRAME DE LA MISÈRE. — sans domicile, couchant dans la rue avec ses trois enfants, deux garçons de sept et quatre ans et une fille de deux ans, pauvre femme arriva, vers la nuit, sur les bords de l'Isère, y poussa ses petits et se jeta à l'eau à son tour.

L'enfant de quatre ans put se traîner sur le gravier et c'est lui qui a raconté le drame.

GRANOBLE.

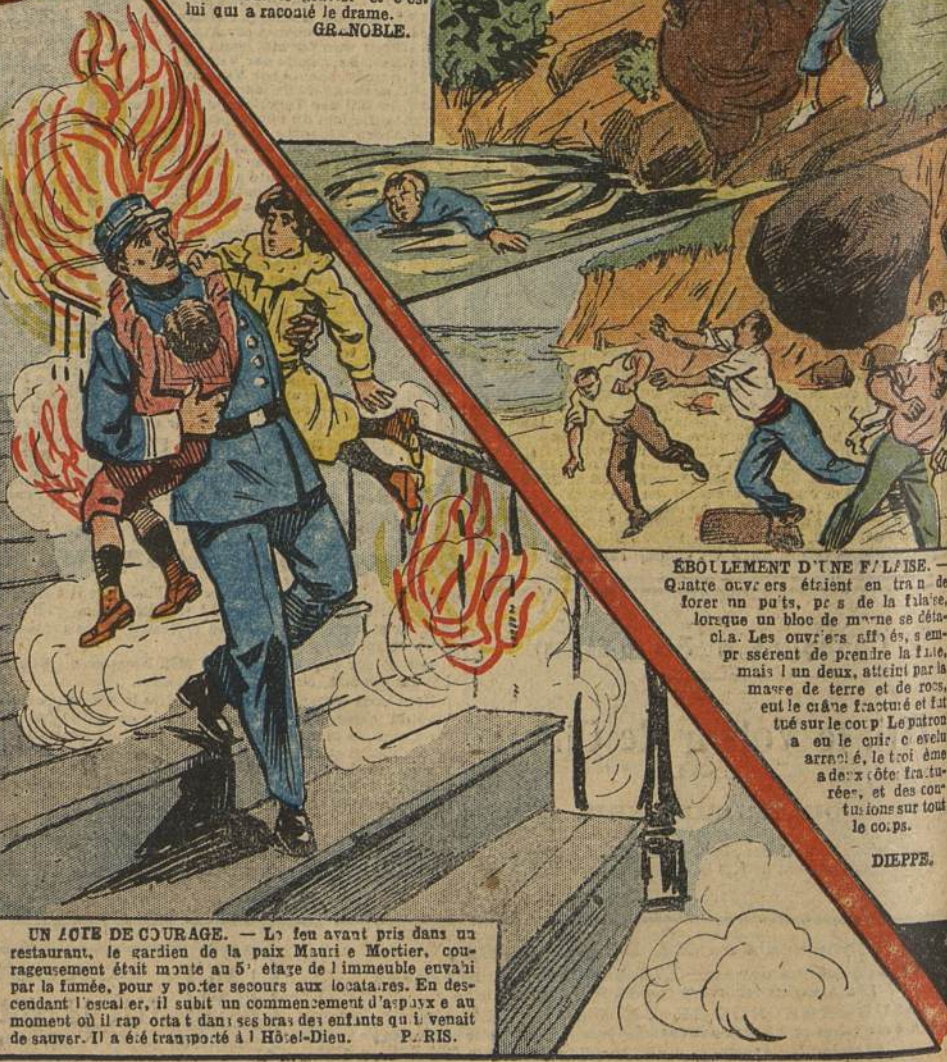


TOMBÉS DANS UN GOUFFRE. — Près des chutes de la Handek, dans l'Oberland bernois, un jeune homme de Garmen, et une jeune fille de Nesselthal, qui voulaient traverser une passerelle provisoire, ont été précipités dans la rivière et ont disparu dans le gouffre de la célèbre chute, haute de quarante-six mètres.

SUISSE.

UN VIADUC S'EFFONDRE. — Le viaduc construit près de Cail à cinquante mètres de hauteur au-dessus d'un torrent s'est effondré, entraînant une trentaine d'ouvriers. Quelques-uns purent sauter sur les rochers; un autre put s'accrocher à une branche de saule; les autres tombèrent. On compte onze ouvriers tués, trois blessés grièvement et huit plus légèrement.

SUISSE.



ÉBOULEMENT D'UNE FALaise. — Quatre ouvriers étaient en train de forer un puits, près de la falaise, lorsque un bloc de marbre se détacha. Les ouvriers affaiblis, s'efforcèrent de prendre la fuite, mais l'un d'eux, atteint par la masse de terre et de rocs, eut le crâne fracturé et fut tué sur le coup. Le patron a eu le crâne fracturé et est arrivé à la côte fracturée, et des courbures sur tout le corps.

DIEPPE.

UN ACTE DE COURAGE. — Le feu ayant pris dans un restaurant, le gardien de la paix Mauri et Mortier, courageusement éteint le feu au 5^e étage de l'immeuble envahi par la fumée, pour y porter secours aux locataires. En descendant l'escalier, il subit un commencement d'apoplexie et au moment où il rapporta dans ses bras des enfants qui venaient de sauver, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

PARIS.